



Formation • Conseil • Étude • Accompagnement de projets

CREAI

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Rapport d'activité

2023

Activité 2023

en quelques chiffres



1999

participants
aux formations



30

réunions de
commissions régionales
et **388** participants



477

jours de
formation/appui



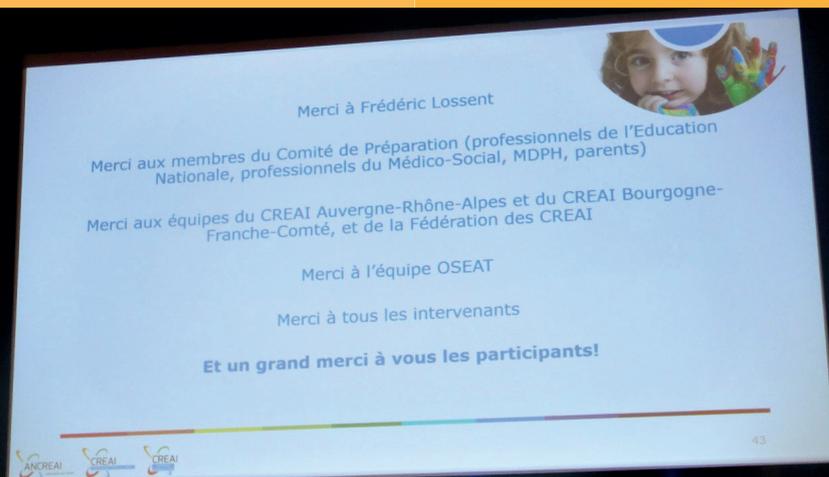
69 758

kilomètres parcourus



1450

participants aux 1^{res} Journées
nationales « École inclusive »



66

adhérents au CREAI

215

contributeurs au
fonctionnement du CREAI



301

personnes en situation
de vulnérabilité formées

103

aidants familiaux
de personnes
avec autisme formés

Sommaire

RAPPORT MORAL DU CO-PRÉSIDENT

Présenté par Jacques NODIN

p.5

LES INSTANCES DU CREAI

- Composition du Conseil d'Administration
- L'implication dans les instances de la fédération des CREAI - ANCREAI
- Représentations, mandats du CREAI et participation à des groupes de travail

p.9

p.10

p.12

p.13

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Présenté par Mathilde BIBOUDA, Directrice

p.15

INTRODUCTION

- Evènements 2023

p.15

p.16

ÉTUDES

- Recherche : les acteurs du social et du médico-social aux prises avec la crise Covid
- Recherche appliquée : la préparation de la fin de vie des personnes en situation de handicap
- Etat des lieux de la protection des majeurs en Bourgogne Franche-Comté
- Impacts de l'inclusion sur les liens sociaux des personnes en situation de handicap
- L'accompagnement / assistance sexuelle en Bourgogne Franche-Comté

p.21

p.21

p.22

p.22

p.22

p.23

ACTIONS

- Animation de la réflexion en région
 - ↳ Les 13 commissions régionales
- Formations, appuis méthodologiques et conseils aux acteurs
 - ↳ Le développement de l'offre de formations et d'appuis méthodologiques
 - ↳ Les réalisations en lien avec l'ARS et la DREETS Bourgogne Franche-Comté
 - ↳ Les actions faisant suite à l'étude portant sur le maintien dans le logement ordinaire des personnes présentant des troubles psychiques
 - ↳ Les formations proposées dans le cadre des appels d'offre de l'OPCO santé à destination des travailleurs d'ESAT
 - ↳ Les actions partenariales

p.23

p.23

p.23

p.26

p.26

p.28

p.34

p.34

p.35

p.36

INFORMATIONS

- L'annuaire régional des structures sociales et médico-sociales
- Les publications via le Bulletin d'Informations
- La politique de communication
- Les offres d'emploi
- Le conseil aux acteurs et la participation à divers groupes de travail
- La démarche d'amélioration continue de la qualité de nos prestations
- La vie associative du CREAI

p.38

p.38

p.38

p.38

p.39

p.39

p.39

p.39

LES RESSOURCES DU CREAI

- Les ressources humaines et techniques
- L'équipe du CREAI en 2023
- Les ressources financières

p.40

p.40

p.40

p.43

RAPPORT D'ORIENTATIONS 2024

p.45



RAPPORT MORAL DU CO-PRÉSIDENT

Présenté par Jacques NODIN | Co-Président

Rapport moral du Co-Président

Les CREAI ont 60 ANS EN 2024 !

60 ans de passion pour la reconnaissance de la citoyenneté des personnes en situation de vulnérabilité.
Quel chemin parcouru depuis 1964 !

Nés d'une décision ministérielle, les CREAI issus de la politique de la protection de l'enfance ont joué un rôle stratégique dans la prévention, l'insertion en direction des jeunes dans les années d'après-guerre.

Le CREAI regroupait jusqu'en 1984 : la Sauvegarde de l'enfance (devenue ACODEGE) et l'école de formation (devenue IRTESS).

En 1984, une circulaire signée des Ministres Bérégovoy et Badinter (dont nous pouvons être fiers) nous a demandé de nous séparer de la sauvegarde et de l'école de formation, pour éviter les conflits d'intérêts. Les CREAI se sont vus attribuer en compensation l'accompagnement des politiques publiques sur le handicap.

Nous avons donc connu une transformation de l'offre en 1984; il a fallu accompagner ce changement structurel et renaître de nos cendres, car nous étions perçus comme le parent pauvre de la séparation.

Au fil des ans, avec des présidents engagés pleinement dans le projet CREAI : Messieurs Bodineau et Bollard, avec des directeurs et une directrice qui ont conduit de main de maître cette évolution : Messieurs Delmas et Faucheux et Madame Landanger, avec des équipes de professionnels au top niveau, débattant, mais réalisant souvent des exploits, des remarques pertinentes, des propositions extraordinaires... c'est ainsi que le CREAI BFC a su trouver sa place dans le secteur médico-social et social.

Comment ont-ils fait ?

Ils ont d'abord rassemblé autour d'eux des représentants des ESSMS (Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux), de l'Administration, des personnes qualifiées et ils ont construit une unité.

Je rappelle, pour mémoire, que nous sommes le seul CREAI dont le Président doit être issu des personnes qualifiées.

Puis, ils ont défini dans un premier temps notre rôle dans un secteur en pleine mutation. **Nous sommes un LIEU-TIERS, nous en reparlerons plus loin.**

Puis, ils ont développé la capacité à réaliser des études, des formations, des groupes de travail, des prises de position pertinentes. Ils ont inscrit les CREAI dans l'accompagnement des ESSMS et des pouvoirs publics. Les CREAI ont été de tous les combats pour la reconnaissance des Droits des personnes en situation de vulnérabilité. Présents ou à l'initiative des lois de 1975, de 2002, de 2007, de 2009, de 2022, de décrets, circulaires, instructions... La somme de nos engagements nous permet d'avoir une histoire solidaire et sociale passionnante.

Quand je relis le document sur l'histoire du CREAI BFC, nous retrouvons en grande partie, pour ne pas dire en totalité, l'histoire sociale de la Bourgogne et de la France.

Il y a une colonne vertébrale unique qui nous unit, avec la volonté de reconnaître les personnes en situation de vulnérabilité comme des citoyens à part entière ayant les mêmes droits que l'ensemble des Citoyens.

Nous nous inscrivons dans les valeurs portées par la Charte des CREAI et de la Fédération :

- Respect des Droits de l'Homme et de la démocratie
- Respect de la laïcité
- Solidarité et refus de la pauvreté et des exclusions
- Reconnaissance de chaque individu et de ses droits
- Utilité sociale et non-lucrativité de leurs actions



Rapport moral du Co-Président

**Nous sommes
au service de
l'intérêt général.**

**Le CREAI BFC une
force en perpétuel
mouvement.**

Quand je vois le rôle des Présidents, des Directions, je me dis, avec la Directrice et l'équipe actuelle, que nous nous sommes simplement inscrits dans une continuité historique. Je suis fier de porter le flambeau d'une institution qui est l'essence même d'une volonté politique de favoriser l'émancipation de tous et notamment des plus vulnérables. Chacun avec son style, ses humeurs, son caractère... Une chose est sûre, nous avons agi et nous continuerons d'agir pour que la société change !

Car c'est la société qu'il faut changer ! Il nous faut retrouver une société qui porte le flambeau de la Fraternité, de la Dignité et de la Solidarité. Un humanisme qui construit un monde où chacun est reconnu et où les différences sont des atouts d'un vivre ensemble heureux et constructif.

Nous sommes au service d'une mission de service public (car nous devons nous rappeler sans cesse que nous sommes en mission de service public par délégation) : accompagner, reconnaître la vie amoureuse et affective, favoriser l'épanouissement, instruire, favoriser l'emploi, l'accès au logement, à la culture, au sport... comme tout un chacun. La Société doit s'adapter à cette volonté d'être reconnues comme des personnes qui aspirent à une vie heureuse, harmonieuse et épanouie...

Voilà ce qui caractérise notre position de carrefour ou lieu tiers.

Alors 60 ans c'est une prime jeunesse... Il nous faut construire les 60 prochaines années :

- D'abord, avec vous, les acteurs d'un service public que nous devons défendre et valoriser en expliquant pourquoi vous êtes incontournables
- Il faut agir auprès du secteur dit « ordinaire ». Nous venons de lancer des rendez-vous sur l'emploi auprès des institutions et des partenaires sociaux, mais aussi auprès des acteurs du sport par exemple.
- Favoriser l'intégration des enfants dans l'école publique. Il faut que l'école devienne un lieu magique d'inclusion favorisant le futur et le changement de regard. L'École doit construire la société future

- Combattre avec acharnement les harcèlements, toutes les formes de maltraitance et favoriser la dignité des personnes.
- Renforcer l'intervention par les pairs et pas que la pairaidance, élément central de l'autonomie des personnes (handicap, personnes âgées et protection enfance), avec EPoP notamment
- Favoriser le développement des facilitateurs de choix de vie
- Améliorer les conditions de vie et de sortie de l'ASE et faire connaître les CREAI en tant que carrefour des acteurs pour être un véritable centre ressource de la protection de l'enfance.

Mais le plus important arrive : la transformation de l'offre médico-sociale et sociale.

Une lettre de mission demande à l'IGAS de faire des préconisations sur la transformation de l'offre. Vaste programme qui devrait se terminer en septembre 2024. Cette mission intéresse aussi les CREAI. La Ministre, Mme KHATTABI, demande à l'IGAS de formuler des propositions quant à l'organisation et aux modalités de financement des CREAI et de la fédération des CREAI, afin qu'ils puissent être mobilisés pour l'accompagnement des acteurs dans la transformation de l'offre médico-sociale.

Nous allons avoir à convaincre l'IGAS sur nos finalités, notre organisation et nos financements. Nous allons relever ce challenge à la hauteur de nos ambitions.

Pour cela, nous avons déjà élaboré plusieurs documents :

- Un texte « Agir pour rendre effective la société inclusive : quels CREAI et fédération pour demain ? »
- Une recherche et un document sur les différents statuts juridiques possibles pour les CREAI
- Un texte « les CREAI et la transformation de l'offre ».

Ces textes ont été élaborés de manière participative par des groupes de travail mixtes dans lesquels le CREAI BFC est toujours présent et force de propositions, passage en comités des Directeurs, débat et votes en Conseil d'Administration.

En Bourgogne Franche-Comté, nous avons chaque fois présenté les textes et nous avons eu des débats passionnants en Conseil d'Administration. C'est une richesse que d'avoir des échanges constructifs. Nous allons ensemble construire l'avenir.

Je voudrais aussi insister sur la volonté de donner leur place et la parole aux personnes concernées. C'est à elles et eux (y compris avec les familles et les aidants) de nous faire connaître leurs souhaits, leurs attentes et d'adapter nos réponses à leurs desideratas.

Nous allons construire avec elles et eux la transformation de l'offre.

Rapport moral du Co-Président

Le CREAI BFC pourrait lancer la mise en place d'un Conseil régional consultatif des personnes handicapées (CRCPH). C'est une mission que nous pourrions confier à Jacques Maître, notre co-Président.

Je ne peux terminer mon rapport moral sans un grand remerciement au Directeur de l'ARS, Jean-Jacques COIPILET et à son équipe, à la direction de l'offre de soins et de l'autonomie. Avec eux, nous sommes dans la construction d'une société apaisée où les personnes en situation de vulnérabilité accèdent à la reconnaissance de leurs droits. Le 3^e CPOM (2024/2026), dans la lignée des deux précédents s'annonce riche de futures nouvelles actions autour de la transformation de l'offre, de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes...

Je voudrais également saluer le travail de l'ensemble de l'équipe du CREAI, en pleine mutation, dont les effectifs ont doublé en 10 ans, toujours force de propositions, de transformations et qui s'adapte en permanence, notamment le pôle administratif, mais aussi les équipes techniques qui cette année ont renouvelé pleinement leurs approches en formation.

Je voudrais aussi présenter les nouveaux membres de l'équipe du CREAI BFC depuis 2023 :

- **Isabelle FREAL**, arrivée il y a 1 an, chargée de mission INTIMAGIR : le centre ressource régional avec et pour les personnes en situation de handicap sur les sujets de vie amoureuse, sexuelle, de soutien à la parentalité et de lutte contre les violences
- **Charles RIGAUX**, conseiller technique, arrivé en décembre 2023, sociologue de formation et qui travaille principalement sur les sujets de vie affective et sexuelle et d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Il a remplacé Nastasia MONCHICOURT devenue chargée de mission régionale EPoP.
- **Clémence COMTET**, arrivée en janvier 2024, coordinatrice régionale pair sur EPoP, le programme visant à renforcer l'intervention par les pairs
- **Karine JOBARD-GAROU**, arrivée en janvier également, chargée de mission appui ressource régional pour le déploiement des facilitateurs de choix de vie en Bourgogne Franche-Comté
- **Adeline REY**, arrivée en mars 2024, secrétaire venue en renfort du pôle administratif
- **Aurélien FIET**, arrivé en avril 2024, assistant communication et administratif qui travaille principalement sur INTIMAGIR et EPoP

Et je ne peux terminer que par cette citation du philosophe Jacques DERRIDA qui résume ce qui fait l'essence des actions du CREAI BFC :

« Soit je suis capable de mettre mes propres pas dans le sens de l'histoire, et je marche alors avec tous ceux qui veulent s'engager pour faire exister concrètement, réellement, quotidiennement la fraternité la plus large »

Nous sommes devenus un lieu tiers à mi-chemin entre les ESSMS, les pouvoirs publics, les publics en situation de vulnérabilité et leurs aidants et les acteurs de droit commun.

Et je crois que nous remplissons pleinement ce rôle, avec toujours comme ligne directrice : l'intérêt supérieur des personnes en situation de vulnérabilité.

Nous n'apparaissions pas lieu tiers entre les fédérations nationales et les pouvoirs publics. Nous ne sommes pas non plus dans une fonction de représentation professionnelle, mais bien dans une fonction d'accompagnement, de formation et aussi de réalisation d'études pour éclairer chacun des acteurs dans leurs décisions.

Le Monde depuis 1964 a beaucoup changé et nous avons été et nous sommes un des artisans de ces changements !



LES INSTANCES DU CREAI



Les instances du CREAI

Composition du CONSEIL D'ADMINISTRATION en 2023 (à compter du 31/05/2023)

COLLÈGE DES PERSONNES MORALES

PERSONNES MORALES DE LA RÉGION BFC

- APF France Handicap**
- Direction Bourgogne-Franche-Comté
(Association des Paralysés de France)
Mme MARION Evelyne, Responsable régionale de l'offre de service
- CRA Bourgogne**
Mme GALIBERT Sophie, Directrice
- ENVIE 2E Bourgogne**
M. BERTHET Jacques, Administrateur
- GEPSO Bourgogne-Franche-Comté**
Mme JAFFARD Elodie, Directrice adjointe du CDEF
- Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté**
M. REBULLIOT Michel, Administrateur
- UGECAM Bourgogne-Franche-Comté**
M. AISSAT Mounir, Sous-Directeur
- UNAPEI Bourgogne-Franche-Comté**
(Union Régionale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales)
Mme CHARBONNIER Corinne, Présidente
- URAF Bourgogne-Franche-Comté**
(Union Régionale des Associations Familiales)
Mme VERNE Catherine, Administratrice
- URIOPSS Bourgogne-Franche-Comté**
(Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés, Sanitaires et Sociaux)
M. BERNARD Didier, Administrateur

PERSONNES MORALES DE LA CÔTE D'OR

- Acodège**
M. DUROVRAY Patrice, Directeur Général
- ADAPEI Côte-d'Or**
(Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales)
M. POISSON Bernard, Administrateur
- Association Trisomie 21 Côte-d'Or**
Mme MISSEREY Dominique, Administratrice
- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - Dijon**
Mme TENENBAUM Françoise
- PEP CBFC**
Mme BOUDJERDA Yamina, Directrice Générale adjointe puis Mme THEVENIN Marie-Geneviève, Présidente
- VYV 3 Bourgogne**
Mme MARCOLIN-BEURLANGEY Patricia, Directrice de filière enfance handicap

PERSONNES MORALES DE LA NIÈVRE

- ADAPEI de la Nièvre**
(Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales)
M. LE GOAZIOU Thierry, Directeur Général puis Mme MARILLIER Isabelle, Directrice de pôle
- FOL de la Nièvre (Fédération des Œuvres Laïques)**
Mme DUCHALET Fabienne, Directrice du Pôle Hébergement et Accompagnement Social
- Sauvegarde 58**
Mme SAUGEOT Catherine, Conseillère Technique

PERSONNE MORALE DE HAUTE-SAÔNE

- ALEFPA**
(Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie)
M. GARREAU Jean Paul, Directeur Territorial BFC

PERSONNES MORALES DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

- Association Les Papillons Blancs Bourgogne du Sud**
M. FROMONT Thierry, Directeur Général
- ADFAAH**
(Association Départementale des Foyers d'Accueil pour Adultes Handicapés)
M. DELRIEU Laurent, Directeur Général
- AMEC**
Mme NDIBO Catherine, Directrice Générale
- MUTUALITÉ FRANÇAISE DE SAÔNE-ET-LOIRE-SSAM**
Mme DANIERE Sophie, Directrice du Pôle Habitat et Accompagnement

PERSONNES MORALES DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

- Association Charles de Foucauld**
Mme DHENIN BOUGEROLLE Sandrine, Directrice Générale
- Croix Rouge Française**
Pôle Enfance et Famille
M. ANGUE Martial, Directeur adjoint du pôle

Les instances du CREAI

COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES

Mme BRETIN-MAFFIULETTI Karen
 M. LACOUCHE Michel
 M. MAITRE Jacques
 M. NODIN Jacques
 M. PERCHOT Ludovic
 M. PETOT de MIN Patrick

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF

Représentant l'ARS

M. COIPLÉ Jean Jacques, Directeur Régional de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

Représentant le Ministère de la Justice

M. HOUDAYER Renaud, Directeur Interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand Centre

AFPA (direction régionale)

Mme la Directrice

Conseil Départemental de Côte-d'Or

Mme COINT Emmanuelle, Conseillère Départementale

Conseil Départemental de la Nièvre

Mme GUYOT Justine, Conseillère Départementale

Conseil Départemental de Saône-et-Loire

Mme CANNET Claude, Conseillère Départementale

Conseil Départemental de l'Yonne

Mme FRASSETTO Elisabeth, Conseillère Départementale

DREETS Bourgogne Franche-Comté

M. EURY Simon-Pierre, Directeur

IRTESS

M. ROPERS Philippe, Directeur

Directrice du CREAI

Mme BIBOUDA Mathilde

Directrice adjointe du CREAI

Mme BOSSU Marielle

Représentante élue des salariés du CREAI

Mme DUBOIS Dominique, Conseillère technique



BUREAU DU CREAI (2023/2024)

M. MAITRE Jacques,
Co-Président

M. NODIN Jacques,
Co-Président

Mme NDIBO Catherine,
Vice-Présidente

M. FROMONT Thierry,
Secrétaire Général

Mme DHENIN BOUGEROLLE Sandrine,
Trésorière

Mme DANIERE Sophie,
Membre

M. DELRIEU Laurent,
Membre

Mme DUCHALET Fabienne,
Membre

M. LACOUCHE Michel,
Membre

Mme MARILLIER Isabelle,
Membre

M. PERCHOT Ludovic,
Membre

Les membres du bureau se sont réunis 3 fois et 4 Conseils d'Administration (dont un CA extraordinaire) se sont tenus à Dijon au cours de l'année 2023.



Les instances du CREAI

L'implication dans les instances DE LA FÉDÉRATION DES CREAI - ANCREAI



En tant que Président de la fédération des CREAI, Jacques NODIN a participé à l'ensemble des réunions nationales (avec la DGCS et la CNSA notamment) pour la Fédération et assurer la pérennité des crédits pour les CREAI en région. Ces négociations ont abouti à un renouvellement des financements pour la fédération et les CREAI en 2023, dont 50000 € pour chacun des CREAI pour remplir leurs missions de « lieu tiers », ainsi qu'une enveloppe supplémentaire pour chacun des CREAI pour réaliser le projet START. Les négociations sont toujours en cours concernant la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs (CPO) pour la fédération.

L'attribution de la subvention de fonctionnement de 50000 €, conformément au vote national en ce sens, vise à :

- garantir l'indépendance des CREAI dans la conduite de leurs travaux sur l'observation des besoins et de l'évolution de l'offre
- permettre aux CREAI d'apporter leur expertise dans les réunions de concertation (niveau local et national : CRSA, CESER, construction des SRS et PRS, CNCPH, HAS,...)
- permettre aux CREAI de jouer leur rôle de « lieu tiers » en tant qu'organisation apprenante, en favorisant l'échange entre les secteurs et entre les acteurs, puis en capitalisant et diffusant les connaissances, innovations et bonnes pratiques, afin de favoriser la conduite du changement, dans cette période où ils sont nombreux et d'envergure.

Plus généralement, les CREAI apportent un regard critique sur les politiques sociales et leur déclinaison sur les territoires, avec comme ligne directrice : favoriser l'autodétermination, renforcer le pouvoir d'agir et le respect de leurs droits de tous et notamment des personnes en situation de vulnérabilité.

Mathilde BIBOUDA a participé aux comités des Directeurs mensuels.

7 membres de l'équipe ont également participé au séminaire national des CREAI, qui se tenait, sur 3 jours, à Lyon, en juillet 2023 et qui avait pour thématique : « CNR, CNH, CIDE, Cahier des charges, prospective : Quels projets pour les CREAI demain ? ».

Le groupe de travail fédéral sur la protection de l'enfance poursuit ses travaux. Il est co-animé par Dominique DUBOIS et la directrice du CREAI Bretagne. Julien BARBOSA y participe également. La visée de ce groupe de travail est de proposer aux acteurs de la protection de l'enfance (Conseils Départementaux, organismes gestionnaires, PJJ,...) un accompagnement à la mise en œuvre des politiques publiques de la protection de l'enfance, dont la réforme de 2022, ainsi que le référentiel national d'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger (HAS, 2021) dont l'utilisation a été rendue obligatoire par cette même loi.

Le groupe de travail fédéral sur la transformation de l'offre est composé de Présidents, personnes qualifiées du CA de la fédérations, directions et conseillers techniques de différents CREAI. Lucile AGENOR y participe et représente le CREAI BFC. Celui-ci a pour objectif d'apporter une réflexion collective à la définition de la transformation de l'offre et de la place des CREAI dans l'accompagnement des structures, afin notamment de préparer l'inspection IGAS.

Le CREAI BFC et notamment Véronique GEORGIE, a été à l'initiative, en 2023, de la création d'un groupe de travail entre les personnels administratifs concernant le logiciel de formation DENDREO.



Les instances du CREAI

Représentations, mandats du CREAI et PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL

Compte tenu de sa position et de ses différentes actions en région, le CREAI est régulièrement sollicité pour donner son point de vue, apporter sa contribution sur des sujets concernant l'évolution de la société inclusive et souvent pour le secteur social et médico-social et ses évolutions. Cela contribue également à façonner notre approche transversale du secteur de l'action sociale et des « ponts » à concevoir et à mettre en place entre les secteurs spécialisés et les structures de droit commun, afin de contribuer à l'émergence d'une société inclusive.

En 2023, nous avons été sollicités **34 jours** pour des conseils aux structures et temps de représentation.

Nous sommes également intervenus auprès des organismes suivants :

- **Participation de Lucile AGENOR au projet « Autonomos »** porté par le Pôle Gérontologique et d'Innovation (PGI), un living-lab portant sur le vieillissement des personnes en situation de handicap



- **Participation de Mathilde BIBOUDA, à la CRSA** : collège 6D (acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé) et à 3 commissions spécialisées.

- ➔ **La commission spécialisée de l'offre de soins s'est réunie à 9 reprises.** La présence du CREAI à la commission spécialisée de l'offre de soins permet chaque fois que possible de rappeler la nécessaire prise en compte des particularités des personnes vulnérables, pour l'accès aux soins de ces publics ayant des besoins particuliers.
- ➔ **La commission spécialisée portant sur les droits des usagers** a, quant à elle, siégé à 5 reprises. Elle permet de confronter et de partager les points de vue des différents acteurs associatifs impliqués dans notre région et de faire valoir leur prise en compte dans le cadre de la CRSA.
- ➔ **Enfin, la commission spécialisée médico-social** a siégé à 4 reprises. Elle aborde les thématiques spécifiques au secteur. Le CREAI y apporte un éclairage technique et un retour sur les actions engagées.

- **Participation de Mathilde BIBOUDA au Comité Stratégique Régional e-santé de Bourgogne Franche-Comté**, piloté par l'ARS BFC et au Comité Stratégique du parcours handicap de l'ARS

Et, autant que possible, nous participons aux manifestations organisées par les associations et organismes gestionnaires de la région (assemblées générales, vœux, journées d'étude...).



Le **CESER Bourgogne-Franche-Comté** (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional) : Le CREAI fait partie du collège 3 dans un groupe rassemblant l'UNAPEI, l'APF, l'AFM, l'ARIS et le CREAI. M. LACOUCHE en est le représentant en tant que personne qualifiée du CREAI BFC, administrateur au Bureau. En 2023, nous avons obtenu un siège seul pour le CREAI BFC.



L'**Acodège** : Cette association a été constituée en 1985 pour reprendre la gestion des structures, auparavant gérées par le CREAI. De ce fait, le CREAI, dès l'origine, est parmi les associations adhérentes.

Jacques NODIN y représente le CREAI et siège au Conseil d'Administration.

Les instances du CREAI



Mathilde BIBOUDA est membre du Conseil d'Ori-
entation de l'EREBFC (Espace de Réflexion Éthique
Bourgogne Franche Comté, collège des membres
associés désignés en qualité de personnes ressources)
et Fabrice GAUTHERON est son suppléant.



Le CNAHES : Le Conservatoire National des Archives et
de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée veille à la préser-
vation des données constituant la mémoire du secteur
social et médico-social. La délégation Bourgogne-
Franche-Comté y est active. Le CREAI est adhérent et,
chaque fois que nécessaire, se fait le relais d'informa-
tions intéressant l'histoire de ce secteur.

Le CNAHES a entamé début 2020 un important et
indispensable travail de tri des archives du CREAI, en
vue de son déménagement, qui s'est achevé en 2023.





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Ce rapport d'activité 2023 est structuré en trois parties :

- Une rétrospective des événements de l'année
- Une présentation par l'équipe, des différentes actions menées à travers nos 3 missions :
 - ↳ Études
 - ↳ Actions
 - ↳ Informations
- Un rapport d'orientations de la directrice, de la directrice adjointe et des 2 Co-Présidents, dressant les perspectives pour 2024

Evènements 2023

Rétrospective des ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

2023

2 février

Visite ministérielle de Mme DARRIEUSSECQ pour une présentation du dispositif Access'VAE – Une grande première pour les CREAI !



Le 2 février 2023, le CREAI a accueilli Mme Geneviève DARRIEUSSECQ pour une présentation du dispositif Access'VAE. La cinquantaine de personnes présentes à cette occasion (Préfet de Région, Député(e)s, Maire d'Ahuy, Élus de la Région, du Conseil Départemental, de la Métropole, professionnels et directions d'ESAT et d'EA, ARS, DREETS, CPAM de Côte d'Or, OPCO santé, DAVA, DRAAF, etc.), ont pu assister aux échanges de la ministre avec des travailleurs diplômés d'ESAT et d'Entreprises Adaptées sur leur parcours VAE, les impacts positifs de leur démarche, leur projet professionnel.

L'ensemble des invités a soutenu la perspective d'un déploiement national du dispositif Access'VAE. N'existant actuellement qu'en Bourgogne



Franche-Comté, d'autres rencontres sont en perspective par le CREAI et la Fédération des CREAI afin que tous travailleurs d'ESAT et d'EA puissent accéder à une VAE de droit commun tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé Access'VAE.

Il s'agit d'un évènement majeur pour l'ensemble des CREAI puisque jamais un Ministre ne s'était jusqu'alors rendu dans un CREAI. Cette visite a été relayée dans la presse locale.



Evènements 2023

13 avril

Audition par l'IGAS sur la participation citoyenne des personnes en situation de handicap

Nous avons été sollicité par la DREETS et l'ARS BFC afin de participer et de témoigner de notre expérience concernant la démocratie en santé et la participation citoyenne dans le champ de l'autonomie au bénéfice des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

Une délégation de l'inspection générale des affaires sociales a visité la BFC dans le cadre de sa mission : « Dans le cadre de son programme de travail, l'inspection générale des affaires sociales a décidé d'engager en début d'année une mission de cartographie, d'évaluation et de capitalisation des démarches de participation directe (personnes concernées et plus largement citoyens) dans le champ des solidarités et particulièrement dans le champ du handicap, du grand âge et de la lutte contre la pauvreté. »

La délégation du CREAI BFC était composée de :

- Ses 2 co-Présidents, Jacques MAITRE et Jacques NODIN
- Sa directrice, Mathilde BIBOUDA
- Serge MIKHARSKY, ancien adhérent de GEM, devenu Vice-Président du CNIGEM et animateur de GEM, que le CREAI a formé en tant que pair-aidant
- Jeunes du DAS de la Mutualité Française de Saône-et-Loire venus témoigner de son projet citoyen « Compost'âge », mené dans le cadre de la formation-action du CREAI sur la citoyenneté (CPOM ARS 2021/2023)

20 juin

Journée d'étude « Majeur... même pas peur ! »

Le CREAI BFC a organisé le 20 juin 2023 une journée d'étude intitulée « Majeur... même pas peur ! » à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon qui a réuni plus de 120 participants.

L'objectif de cette journée était de favoriser une réflexion collective sur la dynamique de réseau à créer et/ou à renforcer autour de jeunes majeurs sortants de la protection de l'enfance.

2 départements, la Saône-et-Loire et le Territoire de Belfort, ayant expérimenté avec l'appui du CREAI une démarche globale d'accès à l'autonomie, construite en concertation avec les professionnels des services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et des jeunes concernés, sont venus présenter les initiatives et outils développés.



Mention spéciale pour le Slam déclamé par Jamel FEDDA et pour les témoignages des jeunes sortants de l'ASE, déterminés à aider leurs pairs, qui ont permis d'incarner la problématique traitée et ainsi très largement contribué au succès de cette journée.

Cette journée a été possible grâce au soutien financier et à l'appui du Commissaire régional à la lutte contre la pauvreté, Jean-Philippe HORREARD.

Evènements 2023

Août 2023

La journée de cohésion d'équipe en musique et en jeux

S'écouter les uns les autres au rythme de chacun : tel a été l'entrain de cette nouvelle journée de cohésion au travers d'une initiation à la batucada au Lac de Laives (71), suivi d'une après-midi détente autour de divers jeux sportifs, de concentration, de précision ! Tout un programme concocté par Marielle BOSSU. Un moment fort pour l'équipe.



Formation d'équipe sur la ludification de nos formations



L'équipe de conseillers techniques, chargés de mission et direction a été formée durant 2 jours par Sébastien HOVART à la ludification de nos formations. Cela nous a permis de revoir en profondeur notre ingénierie de formation, afin de renforcer la pédagogie active, par le jeu notamment.

Du 13 au 15 novembre

Coorganisation des 1^{res} journées nationales « École inclusive ! École pour tous ? » à Lyon avec le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération des CREAI

Près de 1500 participants, 5 conférences plénières, 3 tables rondes, 12 ateliers, du théâtre participatif, des grands témoins étaient présents, au cours de ces 3 journées, auxquelles ont participé des enfants en situation de handicap et des parents, ainsi que des professionnels de l'Éducation nationale. L'ensemble des parties prenantes de la scolarisation des enfants en situation de handicap ont été invitées à redécouvrir le chemin parcouru vers l'école inclusive, les facteurs de réussite et les limites actuelles, pour dessiner ensemble l'école pour tous les enfants de la République.



Evènements 2023



Il s'agissait d'une première dans l'histoire des CREAI et de leur Fédération, l'organisation de Journées nationales décloisonnées, ouvertes à tout le secteur handicap enfant, à la protection de l'enfance et à l'Éducation nationale, conformément aux orientations prises au sein du Conseil d'Administration de la Fédération des CREAI en 2022.

Il est à noter une collaboration particulièrement fructueuse et appréciée entre les équipes des 2

CREAI co-organisateurs : BFC et Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération des CREAI.

La préparation de ces journées a représenté, en 2023, 155 jours de travail pour l'équipe du CREAI BFC. Les pôles administratif et direction ont particulièrement été mobilisés pour faire de cet événement une réussite.

L'ensemble des vidéos des plénières, ainsi que les actes des ateliers et un after-movie sont disponibles sur notre site internet.



21 novembre

Venue de la mission IGF/IGAS au CREAI BFC concernant leur mission sur le modèle économique des ESAT dans le cadre du Plan de Transformation des ESAT

7 ESAT étaient présents, lors de la venue de l'Inspection Générale des Finances et de l'Inspection Générale des Affaires Sociales. Ils étaient représentés par des directeurs, des éducateurs, des travailleurs d'ESAT, aux côtés du CREAI. Il a notamment été question de l'autodétermination des travailleurs d'ESAT, de leur souhait de voir leur statut identique à celui de chaque salarié et de la soutenabilité pour les ESAT de la hausse de la rémunération directe des travailleurs à 15 % du SMIC.



28 novembre

Sensibilisation du grand public au « Facile à Lire et à Comprendre » dans le cadre de la 1^{re} semaine des handicaps – organisée par la Ville de Dijon

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, le CREAI souhaite se mobiliser auprès du grand public pour le sensibiliser aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité. Dans ce cadre, nous avons répondu présent à la sollicitation de la Ville de Dijon et de son élue en charge du handicap, Stéphanie VACHEROT, pour participer à la 1^{re} semaine dijonnaise des handicaps.

Nous avons proposé un quizz aux administrés ayant pris rendez-vous à la mairie pour leurs formalités administratives, afin de les sensibiliser à l'intérêt du facile à lire et à comprendre. Certains sont repartis avec des idées d'évolution de leur communication, notamment au sein de leurs entreprises.

Evènements 2023

13 décembre

Vernissage de l'exposition des œuvres réalisées par les jeunes du Dispositif d'Accompagnement Spécifique (DAS) du Pôle Handicap Enfants de la Mutualité Française Saône-et-Loire

Cette exposition s'intitule « Nos mains » et est composée d'une trentaine de photographies qui ornent les murs de nos locaux pour quelques mois.



Aristote disait :
« La main n'est pas un outil, mais plusieurs. »

La main marque le début de l'aventure humaine lorsque, libérée de sa fonction par la station debout, elle devient l'outil qui permet à l'homme d'agir et de maîtriser le réel. La main a pu alors se consacrer

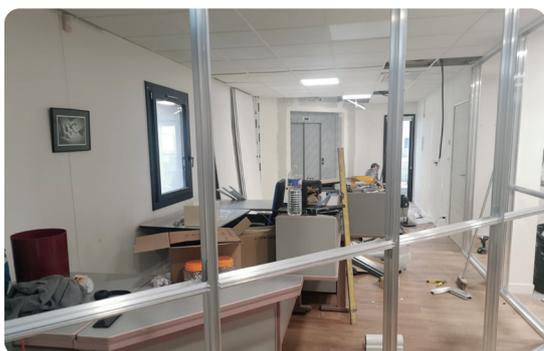
à d'autres tâches : développer ses facultés de préhension, son sens du toucher et donc ses sources d'information. Pour ressentir, il faut utiliser ses mains, entrer en contact avec la matière. On oublie souvent que l'intelligence est essentiellement la faculté de manipuler la matière. Créer c'est penser avec ses mains.

Les auteurs des œuvres étaient présents pour évoquer leurs créations, autour d'un verre de l'amitié.



2023

Travaux de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de nos locaux



Grâce au soutien financier du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et de la Ville de Dijon, dans le cadre du plan de relance, nous avons réalisé différents travaux majeurs de mise en accessibilité de nos locaux et de rénovation énergétique, notamment :

- Isolation extérieure du bâtiment avec de la fibre de bois
- Changement de la totalité des portes et fenêtres

- Installation d'un ascenseur
- Changement des portes intérieures (isolation sonore)
- Rénovation des sols
- Aménagements de nouveaux bureaux

Ces travaux participent à une amélioration des conditions de travail de l'équipe et une plus-value pour l'association.



Nos actions

Nos actions à travers NOS TROIS MISSIONS

ÉTUDES



Le CREAI occupe une place singulière en lien avec l'ensemble des acteurs de la région œuvrant en faveur de personnes en situation de vulnérabilité. Cela lui procure un champ d'observation favorisant, d'une part, le repérage et l'analyse de certaines problématiques de terrain, et, d'autre part, de dégager, avec les acteurs concernés, les analyses et propositions d'évolution de l'offre et d'accompagnement des publics concernés.

L'attention désormais portée sous l'angle du parcours des personnes conduit au développement d'analyses et de recherches de solutions impliquant à la fois les secteurs sanitaire, médico-social, éducatif, social et de droit commun.

Le CREAI répond aux commandes d'études qui lui sont faites par les différentes administrations ou organismes gestionnaires à la recherche d'éléments d'analyse et de compréhension touchant les politiques sociales et leur mise en œuvre. Il lui arrive de s'auto-saisir, comme dans le cas d'une étude sur la crise sanitaire, élargie à la fédération des CREAI.

En 2023, nous avons consacré 150 jours de travail (5 % de l'activité), aux travaux d'études présentés ci-après :

RECHERCHE : les acteurs du social et du médico-social aux prises avec la crise Covid

Réalisation : Anne DUSART et Lucile AGENOR,
conseillères techniques

Dans le prolongement de la recherche nationale réalisée de 2020 à 2022 sur la manière dont notre secteur a traversé la crise sanitaire engendrée par la pandémie de Covid-19, plusieurs supports ont été créés en 2023 pour faire connaître à un plus large public les résultats de nos travaux, faisant suite au document en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) réalisé l'année dernière. Une communication a également été faite par Anne DUSART et Lucile AGENOR dans le congrès annuel de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie.

Une synthèse de la recherche-action présente dans un diaporama les principaux résultats d'une observation et d'un accompagnement au long cours d'un établissement médico-social. Cette étude de cas couvre le



cœur de la crise avec le confinement puis la progressive sortie de crise, sur une période de 18 mois, et associe salariés, administrateurs et résidents.



Un livre est également paru aux éditions Érès, à partir de cette expérience, corédigé par Anne DUSART et Benoît PIGÉ, un chercheur en sciences de gestion, spécialiste des crises, de l'université de Besançon.

La Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap et la Fondation Handicap Malakoff

Humanis ont soutenu un projet de film pour faire connaître au grand public l'expérience des travailleurs sociaux dans la crise Covid, nettement moins couverte par les médias que dans les hôpitaux et les EHPAD. Nous estimons que la force des témoignages recueillis à travers les journaux de bord tenus par les professionnels, et lus par des comédiens, méritaient d'être mis en lumière. Ce film documentaire s'appelle « Vertiges d'une crise... » Il sera accessible gratuitement via les plateformes d'hébergement de vidéos, telles que YouTube, début 2024. Des vignettes avec de très courts témoignages annonceront son existence sur les réseaux sociaux et renverront vers le lien du film. Nous vous invitons à relayer cette information.

L'ensemble des documents issus de cette recherche qui se clôt sont disponibles sur le site du CREAI et de la FIRAH :

<https://www.creaibfc.org/les-acteurs-du-social-et-du-medico-social-aux-prises-avec-la-crise-du-covid-19/>

<https://www.firah.org/acteurs-du-medico-social-pendant-le-covid>

Nos actions

RECHERCHE APPLIQUÉE : la préparation de la fin de la vie des personnes en situation de handicap

Réalisation : Anne DUSART, conseillère technique, cheffe de projet scientifique, en collaboration avec Doreen Dugelay (parent et membre du CA de l'APEI de Chambéry), Jean-Michel Lassaunière (médecin de soins palliatifs, président de l'UDAF de Savoie) et Pierre Ancet (professeur de philosophie, université de Bourgogne)

Dans le prolongement des travaux déjà réalisés sur la fin de vie des personnes en situation de handicap, une recherche-appliquée a eu lieu en 2021 et 2022 avec des APEI et de l'UDAF de Savoie et l'appui financier de la FIRAH et de la Fondation de l'ORCIP (union d'organismes de prévoyance).

Il s'agissait de déterminer les pratiques de préparation de la fin de l'existence des personnes handicapées qui favorisent leur autodétermination jusqu'au bout et l'articulation souhaitable des aidants familiaux et professionnels dans l'accompagnement de cette préparation. Cette préparation concerne la fin de vie à proprement parler, mais aussi les choix funéraires ou pour le devenir des biens ou le souvenir qu'on souhaite laisser. Des proches aidants, accompagnants, soignants d'ESMS et mandataires judiciaires ont identifié puis expérimenté avec Anne DUSART et Doreen DUGELAY des pratiques propices à la préparation, selon leurs souhaits, de la fin de la vie de personnes ayant des difficultés de compréhension et d'expression. Des personnes accompagnées ont participé à ce travail.



2023, fut l'année de l'élaboration du guide qui met à disposition des acteurs concernés le résultat de ces travaux, avec l'aide de Pierre ANCET. Il contient des conseils pratiques sur la manière d'accompagner les personnes en situation de handicap, avec des conseils plus spécifiques pour respectivement les proches aidants, les accompagnants et soignants des ESSMS et les mandataires et des propositions en termes de coopération des aidants. Sont également fournis des repères juridiques, des clarifications de termes et des liens pour de nombreux outils, supports de communication pour ces questions complexes.

Ce guide a été présenté lors d'une Web-conférence et a été largement diffusé aux acteurs de notre secteur, ainsi qu'aux structures de soins palliatifs, équipes d'HAD et associations de soutien des personnes malades ou en fin de vie. Une version FALC sera réalisée par l'APEI de Chambéry.

Ce guide et son diaporama de présentation sont gratuitement disponibles sur les sites du CREAI, de la FIRAH, ainsi que sur ceux des APEI et de l'UDAF de Savoie :

<https://www.creaibfc.org/vieillessement-et-fin-de-vie-des-personnes-handicapeesvas-2/>

<https://www.firah.org/preparation-a-la-fin-de-vie>

ÉTAT DES LIEUX DE LA PROTECTION DES MAJEURS EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (avril - octobre 2023)

Réalisation : Dominique DUBOIS, conseillère technique

Dans le cadre de l'actualisation du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM), la DREETS de Bourgogne Franche-Comté a sollicité le CREAI afin de réaliser un état des lieux quantitatif des mesures de protections juridiques sur la région ainsi que de ses acteurs (SMJPM, mandataires individuels et préposés d'établissement).

La DREETS demandait notamment un focus sur les mesures exercées par les préposés d'établissements qui sont, en principe, obligatoires dans les établissements sociaux et médico-sociaux publics d'au moins 80 places et dans les établissements sanitaires psychiatriques, les USLD (unités de soins de longue durée) et les SMR (soins médicaux et de réadaptation). Il existe actuellement 42 préposés sur la région, dont beaucoup interviennent sur plusieurs établissements. Le CREAI a adressé des questionnaires en ligne à tous les préposés de la région. Le taux de réponse de 83 % a permis de mieux cerner les conditions d'exercice de cette catégorie de mandataire judiciaire souvent mal connue.

IMPACTS DE L'INCLUSION SUR LES LIENS SOCIAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Réalisation : Marielle BOSSU, directrice-adjointe; Pauline PAYRASTRE et Lucile AGENOR, conseillères techniques

Cette étude, réalisée dans le cadre du CPOM avec l'ARS, s'intéresse aux parcours de 10 personnes ayant quitté l'ESAT ou leur Foyer de vie pour aller travailler et/ou pour vivre en milieu ordinaire. En changeant de vie, les enquêtés ont été confrontés à de nouveaux défis : vivre seul, travailler dans de nouvelles conditions, gérer leurs relations amicales. On observe de belles motivations autour des choix de vie des personnes. En effet, l'étude révèle que les personnes ont augmenté leur qualité de vie en réalisant leur propre choix. Pour autant, il s'avère que l'accompagnement préalable à la sortie en milieu ordinaire n'est pas toujours ciblé à la préparation à l'autonomie relationnelle, affective et au développement de l'esprit critique des personnes.

Les résultats de l'étude seront disponibles sur le site du CREAI BFC à partir d'avril 2024.

Nos actions

L'ACCOMPAGNEMENT / ASSISTANCE SEXUELLE EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Réalisation : Mathilde BIBOUDA, directrice; Julien BARBOSA, conseiller technique, Nastasia MONCHICOURT, conseillère technique et Charles RIGAUX, conseiller technique

Cette étude, réalisée dans le cadre du CPOM avec l'ARS, s'intéresse au recours à l'accompagnement/assistance sexuelle en Bourgogne Franche-Comté à la fois d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif. Les différentes personnes concernées par la question de l'assistance sexuelle ont été interrogées :

- Des personnes en situation de handicap ayant eu recours à l'accompagnement/assistance sexuelle
- Des aidants familiaux ou professionnel ayant aidé une ou plusieurs personnes en situation de handicap à avoir recours à un accompagnant/assistant sexuel

- Des accompagnants ou assistants sexuels eux-mêmes
- Les associations formant des accompagnants ou assistants sexuels exerçant sur le territoire français

Ces différents entretiens ont permis de mieux cerner la réalité du recours à l'accompagnement/assistance sexuelle dans trois temps différents. Tout d'abord, ce qui se passe en amont d'une rencontre, la formation, les modalités de mise en contact, les publics cibles. Puis, ce qui se passe pendant le temps de la rencontre : les prestations proposées, les tarifs,... Et enfin, les impacts sur les personnes en situation de handicap, décrits par ceux-ci mais aussi perçus par les accompagnants/assistants sexuels et les aidants familiaux ou professionnels.

Des repères juridiques et éthiques viennent compléter cette étude; ils seront disponibles en facile à lire et à comprendre.

Les livrables de cette étude seront disponibles en mars 2024 sur le site du CREAI.

ACTIONS



Il s'agit là d'une partie importante de notre rapport d'activité car nous y retrouvons :

- L'animation de la réflexion que nous menons en région à travers nos 13 commissions régionales et les journées d'études
- Les formations, appuis aux acteurs et pilotages de dispositifs, les actions dans le cadre du CPOM avec l'ARS
- Les journées d'étude

ANIMATION DE LA RÉFLEXION EN RÉGION

L'animation régionale est une part fondamentale de l'activité du CREAI contribuant à son ancrage régional. Elle passe notamment par l'organisation de 13 commissions régionales, lesquelles peuvent donner lieu à d'autres pistes de travail, journées d'étude, élaboration d'outils d'information...

Les 13 commissions régionales

Chaque commission s'est réunie 2 à 3 fois dans l'année. Son programme de travail a été établi en fonction des événements législatifs et sociaux en lien avec les publics concernés, les établissements et services, dans le contexte des politiques sociales en vigueur ou en cours d'élaboration. C'est un lieu d'échange et de prise de recul pour les professionnels qui y participent. Il permet, d'une part, de faire évoluer les pratiques des équipes et le fonctionnement des structures d'accompagnement et d'accueil, et, d'autre part, d'observer des problématiques à approfondir, à analyser et faire connaître aux acteurs et décideurs impliqués.

**Nous avons enregistré
388 participations,
dans le cadre
des 30 réunions
organisées en 2023.**

Les commissions régionales ont mobilisé 75 jours de travail au sein de l'équipe du CREAI BFC (préparation, animation, comptes rendus, gestion des inscriptions).

Nos actions



COMMISSIONS THÉMATIQUES ENFANTS

ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE

Animation : Anne DUSART | Fabrice GAUTHERON

La co-construction d'un parcours avec les familles en CMS, CMPP et SESSAD

7 participants

Expériences et initiatives des parents dans l'action médico-sociale précoce : comment les parents s'emparent des espaces qui leur sont dédiés par les CAMSP, CMPP, et SESSAD ?

7 participants

HANDICAP ENFANT - PROTECTION ENFANCE

Animation : Dominique DUBOIS | Isabelle GERARDIN

Les modalités de saisine des DAPEH (dispositifs d'appui protection de l'enfance et handicap) - quels outils et quelles pratiques ?

17 participants

Partager des informations à caractère secret entre partenaires

14 participants

HANDICAP D'ORIGINE PSYCHIQUE (ENFANTS)

Animation : Fabrice GAUTHERON

L'inclusion des enfants ayant des troubles psychiques à l'école : Construire une culture commune entre médico-social et Éducation Nationale

19 participants

L'inclusion des enfants ayant des troubles psychiques à l'école : Construire une culture commune entre médico-social et Éducation Nationale : passons aux actes !

12 participants

PROTECTION DE L'ENFANCE

Animation : Dominique DUBOIS

Correspondant : Antoine CHAUVEL

Accompagner les jeunes relevant à la fois du civil et du pénal

9 participants

Famille élargie, tiers digne de confiance, parrain, mentor,... : comment mieux travailler le réseau autour de l'enfant ?

12 participants

SESSAD

Animation : Lucile AGENOR

Les enjeux de la transformation de l'offre, notamment les modalités organisationnelles permettant le passage en dispositif

16 participants

Passage en dispositif et transformation des pratiques professionnelles : qu'est-ce qu'apporte le mariage SESSAD/IME ?

13 participants

Faire vivre le projet personnalisé quand on est en dispositif : de l'élaboration à sa concrétisation

9 participants



COMMISSIONS THÉMATIQUES ADULTES

HANDICAP D'ORIGINE PSYCHIQUE (ADULTES)

Animation : Fabrice GAUTHERON

Après la crise sanitaire, comment les professionnels peuvent-ils redéfinir « ce à quoi on tient et qui nous tient » dans le travail quotidien ?

8 participants

Comment accueillir les personnes souffrant de troubles psychiques dans le médico-social : quels moyens ? quelles compétences ? quels dispositifs ?

21 participants

ESAT

Animation : Arnaud SENNEPIN

Correspondant : Jordan LHUILLIER

Évaluation et développement des compétences : les outils utilisés en ESAT

15 participants

La mise en œuvre de la convention d'appui : démarches administratives et accompagnement de la personne sortant d'ESAT

18 participants

ESAT (DIRECTEURS)

Animation : Arnaud SENNEPIN

Correspondants : Thierry MILAZZO et Jean-Luc MOUNIER

L'impact des actualités et des évolutions du secteur pour les directeurs d'ESAT : suite des mesures gouvernementales concernant la transformation des ESAT

17 participants

Point d'étape sur l'avancée des ESAT dans la mise en place des mesures du plan de transformation de l'offre

8 participants



Nos actions



COMMISSIONS TRANSVERSALES

ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Animation : Julien BARBOSA

Information sur les dispositifs créés dans le cadre de la transformation de l'offre

10 participants

La transformation de l'offre

22 participants

CADRES INTERMÉDIAIRES DE DIRECTION

Animation : Dominique DUBOIS

Tensions RH dans les ESSMS : comment se rendre attractif et donner du sens ?

15 participants

Comment accueillir les nouveaux salariés et les stagiaires ?

9 participants

DG ET DIRECTEURS DE PÔLES

Animation : Mathilde BIBOUDA

Face à la multiplication des instances relatives à l'accompagnement des « cas complexes » (Communautés 360, GOS et PAG, etc.), quelle articulation trouver ? Retours d'expériences

14 participants

L'attractivité des métiers dans le secteur social et médico-social (retours d'expériences des participants et pistes de réflexion collectives)

6 participants

La participation des personnes accompagnées dans les différentes instances (CVS, Conseil d'administration...) : quelles difficultés rencontrées et leviers possibles ? et présentation du projet EPoP en BFC

9 participants

QUALITICIENS

Animation : Lucile AGENOR

Place et rôle du qualitatif dans la structure

16 participants

Préparer l'évaluation : du cahier des charges à la visite

17 participants

Devenir accompagné traceur : comment préparer les personnes accompagnées et les impliquer dans la démarche d'évaluation ?

12 participants



COMMISSIONS THÉMATIQUES ENFANTS ET ADULTES

HANDICAP

Animation : Isabelle GERARDIN

L'accompagnement à la santé des personnes accueillies/accompagnées par les ESMS

12 participants

L'élaboration des projets personnalisés à l'aune des nouvelles orientations dans le champ du handicap

12 participants

La participation des personnes en situation(s) de handicap à leur projet personnalisé - quelles modalités de recueil des attentes, de co-évaluation des besoins et de co-définition des objectifs ?

12 participants

**Soit un total de
388 participants
pour un total de
30 réunions**



Nos actions

FORMATIONS, APPUIS MÉTHODOLOGIQUES ET CONSEILS AUX ACTEURS

Le développement de l'offre de formations et d'appuis méthodologiques

En 2023, le CREAI c'est :



L'équipe du CREAI a, par ailleurs, réalisé **42 jours d'appui méthodologique**.

Ce qui a représenté **1086 jours de travail** au sein de l'équipe du CREAI, soit **35 % de l'activité**.

Les personnes en situation de vulnérabilité et leurs proches aidants ont représenté, en 2023, **15 % de nos stagiaires en formation**.

91 % des répondants aux questionnaires de satisfaction ont aimé ce qui a été proposé en formation

Chaque conseiller technique par sa formation, ses expériences, est responsable d'un ou plusieurs thèmes mentionnés dans notre catalogue de formations et d'appuis méthodologiques actualisé chaque année.

Les thématiques suivantes ont été abordées en 2023 auprès des équipes des établissements et services de la région :

- Promouvoir la bientraitance : droit des personnes accompagnées et bonnes pratiques professionnelles **(9 sessions)**
- Rendre les écrits accessibles aux personnes accompagnées : le facile à lire et à comprendre **(7 sessions)**
- S'approprier les nomenclatures SERAFIN PH en vue de la réécriture des projets d'établissement et/ou des projets personnalisés **(7 sessions)**
- Face aux transgressions, interdire, sanctionner, accompagner les personnes en situation de handicap **(7 sessions)**
- Faire fonctionner un CVS : le rôle des différents acteurs **(6 sessions)**
- Nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux : enjeux et méthodes **(6 sessions)**
- Sensibilisation à la notion et à l'approche du handicap **(6 sessions)**
- Voir, comprendre et agir face à la maltraitance **(5 sessions)**
- Mieux connaître mes droits **(5 sessions)**
- Prévenir et faire face aux violences émanant des personnes accompagnées **(5 sessions)**
- Accompagnement à l'évaluation des ESSMS via ARSENE **(4 sessions)**
- Perfectionner les écrits professionnels **(4 sessions)**
- Les politiques du handicap : démarche inclusive, pourquoi ? Comment ? Jusqu'où ? **(4 sessions)**
- Mieux appréhender les droits des personnes accompagnées et leur application **(3 sessions)**
- Prendre en compte le vieillissement des personnes handicapées en ESSMS **(3 sessions)**
- Développer l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées **(3 sessions)**
- Analyse de la pratique professionnelle **(2 sessions)**
- Développer l'autodétermination et le pouvoir d'agir **(2 sessions)**
- S'inscrire dans une démarche d'accompagnement médico-social **(2 sessions)**
- Politiques d'inclusion et transformation des pratiques professionnelles **(2 sessions)**
- Changer de paradigme en protection de l'enfance **(2 sessions)**
- S'approprier le code de justice pénale des mineurs **(2 sessions)**
- La relation dans l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques **(2 sessions)**
- Accompagnement à la construction de l'outil du projet personnalisé **(2 sessions)**
- Les conséquences des mesures de protection juridique dans l'accompagnement d'un majeur protégé **(2 sessions)**
- Droits de la personne accompagnée, promotion de la bientraitance et lutte contre la maltraitance **(1 session)**
- Réfléchir les questions éthiques que posent les situations complexes **(1 session)**
- Le cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en danger **(1 session)**
- Partager des infos à caractère secret **(1 session)**
- Le soutien à la parentalité **(1 session)**
- Formation à l'actualisation du projet d'établissement **(1 session)**
- Accompagner le parcours de l'enfant en protection de l'enfance **(1 session)**
- Le Code de Justice Pénale des Mineurs (CJPM) : intégrer la réforme dans les pratiques professionnelles de l'enfance **(1 session)**

Nos actions

- Droits des jeunes sous-mains de justice / secret professionnel et partage d'informations à caractère secret **(1 session)**
- Comprendre la responsabilité juridique dans le secteur médico-social **(1 session)**
- Vivre à domicile avec des troubles psychiques **(1 session)**
- Tutelle, curatelle, comment ça marche **(1 session)**
- Accompagner la vie amoureuse et sexuelle des personnes vulnérables **(1 session)**
- Accompagnement à la mise en place d'une démarche d'accès à l'autonomie pour les jeunes sortant de l'ASE **(1 session)**
- Devenir tuteur-ambassadeur en ESAT **(1 session)**
- L'adaptation des pratiques des professionnels d'ESAT en faveur de l'inclusion **(1 session)**

Précisons que le CREAI accompagne chaque année des structures dans la réécriture de leur projet d'établissement, de service ou de pôle. Il propose dorénavant systématiquement à ces structures de s'appuyer, si elles le souhaitent, sur les nomenclatures Serafin PH pour, d'une part, rendre compte des besoins de la population accueillie/accompagnée et d'autre part présenter ses prestations. C'est ainsi qu'en 2023, le CREAI a accompagné la réécriture d'un projet d'un pôle hébergement, d'un FAM et d'un CEP en prenant notamment appui sur les nomenclatures SERAFIN.

En complément des formations organisées au sein des établissements et services, le CREAI développe une offre de formation inter-secteur sur certaines thématiques. Ces formations favorisent le partage d'expériences et la

réflexion transversale entre professionnels de la région issus d'horizons différents. Elles permettent également de confronter les différentes pratiques professionnelles.

Les 9 formations inter-structures 2023 ont porté sur les thématiques suivantes :

- Changer de paradigme en protection de l'enfance : de 2007 à 2022
- Nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux : enjeux et méthodes **(2 sessions)**
- Voir, comprendre et agir face à la maltraitance
- Les fonctions du moniteur d'atelier en ESAT
- Les conséquences des mesures de protection juridique dans l'accompagnement d'un majeur protégé
- S'approprier les nomenclatures SERAFIN en vue de la réécriture des projets d'établissement et/ou des projets personnalisés
- L'adaptation des pratiques des professionnels d'ESAT en faveur de l'inclusion
- Recueillir la parole par questionnaire
- Formation des référents Access'VAE

Il est à noter que le CREAI réalise par ailleurs un certain nombre de ses actions (formations, appuis méthodologiques, pilotage de dispositifs,...) dans le cadre du CPOM (2021/2023) conclu avec l'ARS, d'appels à projets portés par des financeurs ou des organismes gestionnaires, que nous allons présenter par la suite.

Nous présenterons également les actions menées en lien avec des partenaires régionaux.



Nos actions

LES RÉALISATIONS EN LIEN AVEC L'ARS ET LA DREETS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Les actions menées dans le cadre de notre CPOM avec l'ARS (2021 – 2023 | hors études), ont représenté, en 2023, 397 jours de travail au sein de l'équipe, soit 13 % de l'activité.



Accompagner la stratégie de transformation de l'offre médico-sociale et ses impacts territoriaux

Formations des personnes accompagnées par les ESMS et des administrateurs aux évolutions en cours dans le secteur du handicap

Réalisation : Isabelle GERARDIN, conseillère technique

Cette démarche s'adresse aux Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) de Bourgogne Franche-Comté. Les transformations de l'offre dans le secteur du handicap sont nombreuses depuis plusieurs années (virage inclusif, Réponse Accompagnée Pour Tous, SERAFIN PH, etc.). Les orientations politiques en vigueur sont appliquées par les pouvoirs publics et les dirigeants des organismes gestionnaires. Les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap sont informés et formés dans le cadre de la formation continue ou encore de la révision des projets d'établissements et de services.

Cependant, les personnes accompagnées et leurs aidants ont peu d'éléments sur ces évolutions et les changements qu'elles amènent alors même que l'un des enjeux majeurs réside dans le fait que les personnes soient actrices de leur parcours et puissent développer leur pouvoir d'agir.

Par ailleurs, il est important que les administrateurs soient associés à cette démarche afin de pouvoir orienter les décisions des organismes gestionnaires de manière pertinente et cohérente, en lien avec ces évolutions.

Chaque groupe est composé de 6 à 10 personnes accompagnées, d'un professionnel de soutien et de 1 ou 2 administrateurs.

6 sessions de formation ont été assurées en 2023 (2 en Saône-et-Loire, 2 dans la Nièvre, 2 en Côte d'Or). Il n'y a pas eu cette année de candidat en Franche-Comté. Les retours des participants sont très positifs, tant du côté des personnes en situation de handicap que des membres du Conseils d'Administration pour qui cette formation est l'occasion de mettre à jour leurs connaissances sur les orientations actuelles des politiques publiques du handicap, mais aussi d'entendre les préoccupations et les attentes des principaux intéressés. En réponse aux résultats très encourageants des retours des stagiaires, 6 autres sessions sont en cours de programmation dans le cadre du nouveau CPOM 2024-2026.

Groupe de travail régional EHPAD sur la transformation de l'offre

Réalisation : Pauline PAYRASTRE et Lucile AGENOR, conseillères techniques

Les EHPAD, en tant qu'acteurs du secteur médico-social, sont amenés à s'inscrire, en lien avec les politiques publiques actuelles, dans une dynamique de transformation de leur offre de prestations, et ce afin de s'adapter aux besoins et attentes des personnes âgées qui évoluent. Certains EHPAD ont pris des initiatives sur les territoires, ouvrant le champ des possibles. Aujourd'hui, il est important de poursuivre cette dynamique en soutenant des projets concernant cette transformation de l'offre. Mis en œuvre depuis 2021, suite à la mise en place d'un groupe projet régional « La transformation de l'offre en EHPAD » par le CREAI, un second groupe s'est constitué en 2023. Il s'agissait particulièrement d'accompagner les professionnels présents dans la structuration méthodologique de projets en lien avec la transformation de leur offre, appuyée par le partage d'expériences entre les participants. Le groupe s'est réuni 3 fois en 2023 et a permis d'accompagner plusieurs projets :

- L'accueil de personnes handicapées vieillissantes
- Le développement d'animation permettant le maintien dans la vie sociale
- Dispositif de relayage
- Développement d'un PASA nuit...

Dispositif START – « Service Territorial d'Accès des Ressources Transdisciplinaires

Réalisation : Pauline PAYRASTRE, conseillère technique

Le dispositif national START a rejoint le réseau des CREAI en 2022 pour se déployer en région Bourgogne Franche-Comté avec le soutien de l'ARS BFC.

Destiné à tous les professionnels de 2^e ligne intervenant dans le domaine du soin et de l'accompagnement, START est un dispositif de formation innovant pour soutenir le parcours d'enfants et d'adultes présentant un ou plusieurs TND dans la co-construction du projet individualisé à partir des souhaits, des compétences et des besoins d'accompagnement de la personne.

Nos actions



En réponse à la diversité et à la complexité des situations, ce dispositif de formation vise à :

- Actualiser et décloisonner les savoirs sur les TND
- Améliorer et soutenir l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement et du soin, des enfants et des adultes présentant des TND
- Impulser de nouveaux modes de coopération en territoires dans le champ du neuro-développement.

En 2023, START a continué son déploiement en Bourgogne Franche-Comté avec 4 sessions : Aire urbaine, Doubs, Nièvre et Côte d'Or. Les sessions ont réuni 59 participants au total : 54 % du secteur handicap enfance, 34 % du secteur handicap adulte, 10 % du secteur handicap transversal, et 2 % du secteur sanitaire adulte.



« Accompagnement d'un ESSMS dans son action en faveur de l'Autodétermination des personnes accompagnées » - ESAT (21)

Réalisation : Anne DUSART et Fabrice GAUTHERON, conseillers techniques

L'action s'est composée de 6 journées d'accompagnement sur le site de l'ESAT retenu. Les journées se sont organisées autour d'un Comité de Pilotage (composé de 2 membres de la direction, de deux professionnelles, de deux personnes accompagnées et d'une administratrice) et occasionnellement autour de groupes de travail (plus spécifiques, composés d'autres personnes accompagnées et d'au moins un membre du Comité de Pilotage). Ces temps de travail ont été accompagnés par deux conseillers techniques du CREAI.

Un travail en inter-séances était demandé pour les groupes constitués autour de 7 axes d'amélioration de l'autodétermination dans l'établissement, détaillés en fiches-action.

- Fiche action n° 1 : Améliorer le Livret d'Accueil
- Fiche action n° 2 : Améliorer le dispositif du Projet Individuel
- Fiche action n° 3 : Améliorer le fonctionnement du CVS
- Fiche action n° 4 : Actualiser le Projet d'Établissement
- Fiche action n° 5 : Adapter le Règlement de Fonctionnement
- Fiche action n° 6 : Clarifier la fonction du Délégué des personnes et de l'Instance Mixte
- Fiche action n° 7 : Initier la démarche du CPF

Les journées d'accompagnement ont consisté en un travail d'approfondissement des notions véhiculées par la thématique de l'autodétermination (autonomie, indépendance, autoreprésentation, émancipation, etc.) à l'aide d'animations pédagogiques (jeu « Que le pouvoir d'agir soit avec toi ! ») ou d'outils adaptés, à manipuler.

Le bilan réalisé avec les acteurs est globalement positif, car il a permis d'avancer collectivement sur un grand nombre de points, mais rappelle l'importance d'un accompagnement plus long et plus resserré de cette action pour permettre aux personnes accompagnées et aux professionnels de s'approprier encore davantage les pratiques et outils qui favorisent le développement de l'autodétermination.

Nos actions

Axe 2

Favoriser l'accès aux apprentissages et à la scolarité des personnes handicapées, ainsi que leur insertion professionnelle

Publication d'un guide concernant les acteurs de l'école inclusive

Réalisation : Isabelle GERARDIN et Sonia KRUGER, conseillères techniques

Un groupe de travail, rassemblant des acteurs de l'Éducation Nationale, l'ARS, des professionnels d'ESMS porteurs de différents dispositifs et représentant des types de déficience divers et des parents d'enfants scolarisés a finalisé en 2023 la rédaction d'un guide portant sur les acteurs de l'école inclusive ainsi que sa synthèse. Le guide est téléchargeable à la fois sur le site du CREAI : <https://www.creai-bfc.org/etudes-et-documentations/outils/guide-sur-les-acteurs-de-lecole-inclusive/> et de l'ARS BFC.

Appui à la mise en place d'un réseau régional des UEMA et UEEA et réalisation d'une synthèse régionale des rapports d'activité de ces unités

Réalisation : Isabelle GERARDIN et Sonia KRUGER, conseillères techniques

L'une des missions du groupe de travail composé des porteurs d'UEMA/UEEA (Unités d'Enseignement Maternelle et Élémentaire Autisme) qui s'est réuni à plusieurs reprises l'année dernière était d'aboutir à la co-construction, avec l'ARS et l'aide du CREAI, d'un outil permettant la réalisation d'une synthèse régionale de leurs rapports d'activités.

L'année 2023 a été consacrée en bonne partie au traitement par le CREAI de ces données pour présenter un bilan régional et par académie de l'activité des UEMA et UEEA de la région. Les résultats de ce travail ont été présentés en janvier 2024 et seront envoyés aux porteurs de ces unités dans le courant du premier trimestre.

Dans le cadre du prochain CPOM 2024-2026, ce groupe de travail va se poursuivre et l'enquête permettant de présenter une synthèse des rapports harmonisés sera renouvelée chaque année.

Appui à la mise en place d'un réseau régional des EMAS

Réalisation : Sonia KRUGER, conseillère technique

L'ARS Bourgogne Franche-Comté a sollicité le CREAI, en 2021, pour initier la mise en œuvre d'un réseau des EMAS (Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation). Pour cela, des groupes de travail sont proposés aux EMAS avec pour but d'harmoniser et de mutualiser les bonnes pratiques et de réfléchir aux conditions de pérennisation d'un réseau régional.

Aujourd'hui, il y a 9 EMAS en Bourgogne Franche-Comté qui participent activement aux séances du groupe de travail. L'année 2023 a été marquée par la finalisation de la trame du rapport d'activité harmonisée et une analyse régionale des données.

Appui à la mise en place d'un réseau régional des Pôles d'accompagnement scolaire et réalisation d'une synthèse régionale des rapports d'activité de ces pôles

Réalisation : Isabelle GERARDIN et Sonia KRUGER, conseillères techniques

Les pôles d'accompagnement scolaire (PAS) sont des dispositifs expérimentaux propres à notre région. Ils permettent l'action de professionnels du secteur médico-social aux côtés et en appui des équipes éducatives et pédagogiques, au sein des établissements scolaires. L'objectif visé est de sécuriser, par l'implication de professionnels du secteur médico-social, aux côtés des équipes pédagogiques, les parcours d'élèves en situation de handicap, particulièrement des élèves ayant un accompagnement ne correspondant pas complètement à celui notifié. Les PAS sont implantés dans des entités scolaires (écoles, collèges, lycées) identifiées conjointement par l'Éducation Nationale, la MDPH et l'ARS.

Une première réunion des porteurs de ces dispositifs a été organisée en 2023 pour valider une grille de recueil de leur activité afin d'en proposer une synthèse régionale et d'offrir un premier bilan de ces dispositifs.

Le CREAI a traité les données envoyées par tous les pôles d'accompagnement scolaire sur l'année scolaire 2022-2023 et a présenté les résultats en janvier 2024. À la lumière de ces résultats, il a été décidé de poursuivre la mise en réseau de ces dispositifs dans le cadre du nouveau CPOM 2024-2026 et de proposer tous les ans en fin d'année une synthèse régionale de leur activité.

Accompagnement des ESAT dans la mise en place de parcours d'évolution professionnelle des travailleurs

Réalisation : Arnaud SENNEPIN, conseiller technique et Marielle BOSSU, directrice adjointe

Le 25 mai 2023, lors d'une visio-conférence en présence de l'ARS, le CREAI a présenté à l'ensemble des ESAT de Bourgogne Franche-Comté les outils élaborés puis expérimentés dans le cadre d'un groupe de travail pluriprofessionnel (travailleurs, moniteurs et directeurs d'ESAT, services d'aide à l'insertion professionnelle, DREETS, Région, AFPA, etc.) mené entre fin 2021 et début 2023.

Nos actions

Ces travaux avaient pour objectif de développer le niveau d'information des travailleurs d'ESAT et, par conséquent, leur capacité à prendre des décisions éclairées et de manière autonome, en ce qui concerne leur projet d'évolution professionnelle.

Leur élaboration s'est appuyée sur une participation de travailleurs d'ESAT durant les groupes de travail qui a été particulièrement constructive et a permis de prendre en compte au mieux leurs attentes.

Après avoir défini les types de parcours d'évolution professionnelle possibles puis lister les dispositifs ou outils disponibles pour accompagner ces parcours, les réflexions ont abouti à la création de documents visant à accompagner les travailleurs dans la co-construction de leur parcours d'évolution professionnelle, ainsi qu'à la production de fiches-outils en communication adaptée pour favoriser la compréhension des travailleurs.

L'ensemble de ces documents supports est désormais à disposition des ESAT et des travailleurs et plusieurs d'entre eux qui s'en sont emparés, en font un retour très positif. Ils sont téléchargeables sur le site internet du CREAI (<https://www.creaibfc.org/des-outils-pour-levolution-professionnelle-des-travailleurs-desat/>) et sont présentés également lors des formations animées auprès des professionnels d'ESAT, particulièrement celle intitulée « L'adaptation des pratiques des professionnels d'ESAT en faveur de l'inclusion », puisque cette formation construite dans le prolongement des groupes de travail a justement pour objectif de les accompagner dans leurs interventions en ce qui concerne l'élaboration des projets professionnels des travailleurs.

Animation des ESAT sur la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT

Réalisation : Marielle BOSSU, directrice adjointe et Arnaud SENNEPIN, conseiller Technique

Le CREAI a débuté, sur le second semestre 2023, des actions visant à accompagner la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT (décret du 13 décembre 2022). Il a proposé pour cela de réunir un « échantillon » d'ESAT pour revenir sur les mesures phares du plan (Délégué des travailleurs, instances mixtes, cumul MO/ESAT, parcours emploi renforcé...) et partager les expériences de chacun selon leurs degrés d'avancement et les facilités ou difficultés qu'ils rencontrent, au travers de groupes « d'informations-partage d'expériences ».

Afin de pouvoir couvrir l'ensemble des territoires de Bourgogne Franche-Comté, 4 groupes réunissant pour chacun 4 ESAT ont été programmés.

Les 2 premiers se sont déroulés en :

- **Septembre 2023 à Dijon** : avec 2 ESAT de Côte d'Or et 2 ESAT du Doubs
- **Novembre 2023 à Dôle** : avec 2 ESAT de Saône-et-Loire et 2 ESAT du Jura.

Les 2 suivants auront lieu :

- **Janvier 2024 à Etupes** : avec 2 ESAT du Territoire de Belfort et 2 de Haute Saône
- **Février 2024 à Clamecy** : avec 2 ESAT de la Nièvre et 2 de l'Yonne.

Ces groupes, constitués pour chaque ESAT participant d'un cadre de direction, d'un professionnel d'accompagnement et d'un travailleur d'ESAT, sont l'occasion d'interconnaissance entre les départements et d'échanges de visions et de pratiques sur la mise en œuvre du plan de transformation.

Ils permettent également pour le CREAI de recueillir des données opérationnelles et qualitatives sur l'ensemble du territoire qui pourront venir compléter et étayer l'analyse quantitative des indicateurs du rapport annuel de l'ARS sur la mise en œuvre du plan de transformation, dont il a parallèlement la charge. Le croisement de ces données donnera lieu à une restitution auprès de l'ensemble des ESAT de Bourgogne Franche-Comté sur le premier trimestre 2024.



Nos actions

Axe 3

Favoriser la mise en place d'une société inclusive pour les personnes handicapées et les personnes âgées

Appui aux PFR sur l'ouverture aux personnes handicapées

Réalisation : Pauline PAYRASTRE, Dominique DUBOIS et Nastasia MONCHICOURT, conseillères techniques

Face au constat d'épuisement de nombreux proches aidants et de la dégradation de leur propre état de santé, les plateformes de répit (PFR) ont été créées dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, et leur déploiement s'est poursuivi dans le cadre du Plan Maladies Neuro-Dégénératives (PMD) 2014-2018. Ces PFR ont pour objectif d'apporter un soutien accru aux proches aidants en adéquation avec leurs besoins. Les PFR étaient donc initialement très axées sur le secteur des personnes âgées et l'ouverture au secteur du handicap nécessitait un appui de ces professionnels. Et ce afin de proposer des actions adaptées.

En 2023, 5 sessions de formations ont donc été réalisées :

- 1 session de 2 jours sur les droits et les ressources des personnes handicapées, à destination de l'ensemble des coordinateurs des PFR
- 2 sessions de 2 jours sur la sensibilisation au handicap avec une focale sur la communication et la posture professionnelle, à destination des relayeurs à domicile
- 2 sessions de 2 jours sur la collaboration avec les proches aidants dans le champ du handicap psychique et mental, à destination des relayeurs à domicile.

Formation-action des ESMS sur la citoyenneté des personnes handicapées

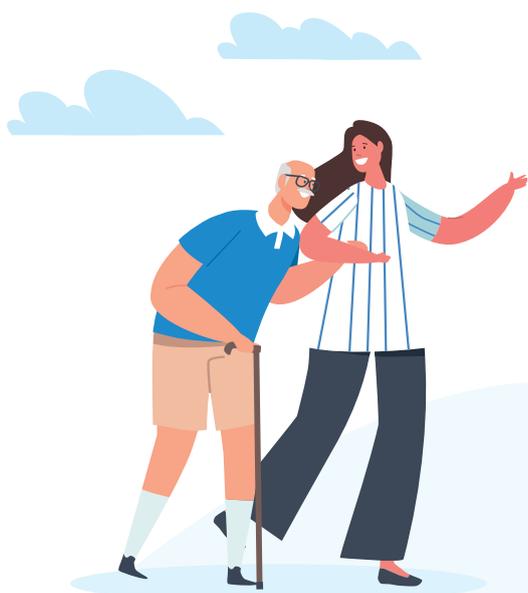
Réalisation : Dominique DUBOIS et Fabrice GAUTHERON, conseillers techniques

Suite à l'appel à candidatures réalisées en novembre 2021, 6 structures de notre région ont été retenues pour participer à cette action : l'Institut Médico-Educatif du Breuil (71), l'Établissement d'Accueil Médicalisé d'Urzy (58), le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes en situation de Handicap de Dijon (21), l'Établissement et Service d'Aide par le Travail d'Héricourt (70), le Dispositif d'Accompagnement Médico-Social Charles Poisot à Chenôve (21) et le Dispositif d'Insertion Sociale et Professionnel de Chalon-sur-Saône (71).

Toutes ces structures ont travaillé, avec l'appui méthodologique du CREAI, à mettre en place des projets qui visaient à développer la citoyenneté des personnes en situation de handicap qu'elles accompagnent. Ces projets concernaient les différentes dimensions de la citoyenneté : culturelle, sociale, économique ou politique.

Une journée bilan et retour d'expériences avec l'ensemble des participants a été organisée en mars 2023. Elle a permis aux établissements participant de partager et de mettre en valeur les projets réalisés et accompagnés, parfois modestes mais toujours féconds, que professionnels et personnes accompagnées ont cherché à co-construire.

Nous avons sollicité les participants du DAS de la Mutualité Française de Saône-et-Loire pour présenter leur projet « Compost'âge » lors de notre Assemblée générale 2023, ainsi que lors d'une audition de l'IGAS sur la participation citoyenne des personnes handicapées, à l'ARS.



Nos actions

Axe 4

Favoriser la vie amoureuse et sexuelle des personnes en situation de handicap

Pilotage et animation du programme régional vie amoureuse et sexuelle et handicap

Réalisation : Mathilde BIBOUDA, directrice, Dominique DUBOIS, Anne DUSART et Nastasia MONCHICOURT, conseillères techniques

Le CREAI, le CICS et la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté se sont associés pour réaliser un programme régional d'éducation pour la santé relatif à la vie amoureuse et sexuelle des personnes handicapées. Ce programme est majoritairement financé par l'ARS de Bourgogne Franche-Comté et chaque établissement participe au programme à hauteur de 2000 €.

Le programme comprend 4 étapes :

- **Étape 1 :** 1 journée de formation des cadres
- **Étape 2 :** 2 jours de formation des praticiens (ES, ME, ASS, psychologues, IDE,...)
- **Étape 3 :** 5 jours de formation pour les 2 ou 3 professionnels de chaque structure concernée qui se seront portés volontaires pour animer, à l'issue du programme, des groupes d'éducation à la sexualité
- **Étape 4 :** 1 journée de supervision, après l'animation des premières séances d'éducation à la sexualité, à destination de ces mêmes animateurs

La finalité de ce programme est donc de former des intervenants en éducation à la sexualité au sein des établissements et services médico-sociaux de la région. Cependant, le programme prévoit également lors des deux premières étapes une formation auprès des cadres et une auprès des praticiens de chaque structure afin de garantir autant que possible une réflexion institutionnelle autour de la question de l'accompagnement à la vie amoureuse et sexuelle des personnes accompagnées par les ESMS.

En 2023, la deuxième session du programme s'est poursuivie avec la fin de l'étape 2, l'étape 3 et l'étape 4 concernant les IME. 14 personnes ont été formées à animer des groupes d'éducation à la sexualité. 13 ont pu bénéficier de la journée de retour d'expérience (étape 4); tous ont mis en place des groupes d'éducation à la sexualité dans leurs établissements ou services.

La troisième session a également commencé en 2023, avec la même méthodologie : un webinaire de présentation en juin et une sélection des candidats en octobre. 5 établissements du secteur handicap adulte ont été retenus en Bourgogne. La première étape a eu lieu en novembre. Les étapes suivantes auront lieu en 2024.

Mise en place d'un centre ressource régional : INTIMAGIR BFC

Réalisation : Mathilde BIBOUDA, directrice et Nastasia MONCHICOURT, conseillère technique, Isabelle FREAL chargée de Mission

Le CREAI, le CICS et la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté se sont associés en tant que coproporteurs pour la création du Centre Ressource INTIMAGIR de Bourgogne Franche-Comté **avec et pour** les personnes en situation de handicap. Il est question de promotion de la vie intime, affective et sexuelle, de soutien à la parentalité et de lutte contre les violences. Ce centre ressource s'inscrit dans l'axe stratégique relatif aux personnes handicapées du projet régional de santé et en réponse au cahier des charges du Comité interministériel du handicap (CIH).

Les principaux leviers permettant d'atteindre cet objectif sont l'éducation, la prévention et la promotion de la santé des personnes directement concernées, la sensibilisation des familles et la formation des différents professionnels.



Nos actions

Ce centre ressource vise à :

- Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux mêmes droits que tout un chacun et soutenir les aidants sur les questions d'intimité, d'éducation sexuelle et de prévention
- Coordonner et créer des communautés de pratiques entre l'ensemble des acteurs et actrices de la région, sur chaque département
- Faire émerger ou faire reconnaître à partir de l'offre existante des initiatives en lien avec les acteurs du territoire relevant de secteurs d'activités différents.
- Favoriser le développement des actions à caractère préventif, formatif et éducatif

Il ne vise donc pas à structurer une filière spécialisée, mais à développer et soutenir le réseau en appui aux acteurs du droit commun œuvrant dans le champ de la santé sexuelle et de la parentalité.

Gouvernance du dispositif :

- Un COPIL (comité de pilotage) composé des trois préfigurateurs, de représentants d'organismes publics, d'ESSMS et de représentants de personnes en situation de handicap. Le COPIL s'est réuni 2 fois en 2023.
- Un COTECH (comité technique) composé des trois préfigurateurs et de l'IREPS. Le COTECH s'est réuni 2 fois en 2023.
- Une commission des personnes en situation de handicap réunissant des représentants concernés par différents handicaps qui a été créée et s'est réunie 3 fois en 2023.
- Un groupe de travail national avec les autres centres ressource INTIMAGIR a été initié par le CIH (Comité Interministériel du Handicap); il s'est réuni quasi mensuellement en 2023, favorisant ainsi une réflexion commune.

Le recrutement d'une chargée de mission a eu lieu en mai 2023, à 80 % et a permis le développement des projets.

Les missions réalisées en 2023 :

- Mise en place d'une permanence téléphonique
- Mise en place et actualisation d'une cartographie et d'un annuaire interne des acteurs du territoire intervenant sur les sujets de vie intime, affective et sexuelle et soutien à la parentalité des personnes handicapées
- Création de communautés de pratiques sur chaque département :
 - ↳ Réseau « MULTI ACTEURS » (5 départements concernés en 2023)
 - ↳ Réseaux « animateurs de groupe VIAS » au sein des ESSMS (5 départements concernés en 2023)
- Évolution du site www.intimagir-bfc.fr
- Formation de 6 « co-animateurs pairs » en vue des formations « sensibilisation à la notion et à l'approche du handicap » à destination des acteurs de la santé

sexuelle, des acteurs engagés auprès des victimes de violences sexuelles, des professionnels en soutien à la parentalité, (4 journées au premier trimestre 2024)

- Instauration de 3 rendez-vous possibles avec une sexologue (Karine Bertrand), financés par Intimagir, à destination des personnes en situation de handicap, de leurs proches ou des professionnels. Ces consultations pourront avoir lieu en présentiel sur Besançon, par téléphone ou en visioconférence. Elles permettront d'écouter une situation problème, de l'accompagner ou de proposer une orientation plus adaptée.

Les actions faisant suite à l'étude portant sur le maintien dans le logement ordinaire des personnes présentant des troubles psychiques

Formation « Vivre avec des troubles psychiques à domicile : mieux comprendre pour mieux accompagner »

Réalisation : Fabrice GAUTHERON, conseiller technique

L'étude réalisée avait souligné les difficultés des différents professionnels, intervenant auprès de personnes souffrant de troubles psychiques sévères dans leur logement, à comprendre les effets de ces pathologies sur le mode d'habiter. Un certain défaut d'interconnaissance ou de mauvaises représentations concernant certains acteurs avaient également été relevé par ce travail de recherche.

Ces formations interdépartementales mises en place par la suite ont pour objectif d'apporter des éléments de compréhension quant aux troubles psychiques sévères et leurs conséquences dans le logement, ainsi que de favoriser la connaissance entre les différents intervenants et d'améliorer leur coordination.

Ces formations s'adressent prioritairement aux bailleurs sociaux, mandataires judiciaires, assistants de service sociaux de secteur et professionnels des services d'aide à domicile.

8 sessions de 2 jours de formation ont été réalisées sur les 8 départements de la région, au deuxième semestre 2023. Au total, elles ont rassemblé près de 80 personnes des différentes professions ciblées.

D'une manière générale, les objectifs de la formation ont été atteints lorsque toutes les catégories d'acteurs visés étaient présentes lors des sessions. Lorsque ce fut le cas, les participants témoignent de l'intérêt de ces rencontres qui ont permis de mieux comprendre la réalité du travail et des contraintes des autres professionnels et d'imaginer des partenariats ou projets communs.

Les bailleurs sociaux et les services mandataires ont été les moins représentés et représentent seulement 12 % des participants. À l'inverse, les professionnels des Conseils Départementaux et services d'aide ou de soins à domicile ont représenté respectivement 40 et 36 % de l'ensemble des participants.

Nos actions

Formation « Tutelles, curatelles,... : comment ça marche ? »

Réalisation : Julien BARBOSA et Dominique DUBOIS, juristes, conseillers techniques

Pour la 2^e fois, dans les prolongements de l'étude de 2020, le CREAI proposait des formations gratuites, financées par la DREETS de Bourgogne Franche-Comté, en pédagogie adaptée, à destination des majeurs protégés. 8 sessions d'une journée étaient proposées, dans les différents départements de la région.

Le but de ces journées de formation était de permettre aux majeurs protégés de devenir acteur de leurs mesures en comprenant les différentes mesures, comment elles fonctionnent et de quels recours ils disposent en cas de désaccord avec leurs curateurs ou tuteurs.

8 sessions ont eu lieu au 1^{er} semestre 2023. Elles ont réuni 92 personnes concernées et 18 professionnels accompagnants, soit 110 participants et de nombreuses personnes n'ont pas pu s'inscrire faute de place.

Comme lors de la 1^{re} session, les participants étaient très satisfaits de ce qu'ils avaient appris, des échanges entre eux et de ce qu'ils allaient pouvoir en faire. Et plus personne ne confondait tutelle et curatelle !

Malheureusement, le constat est toujours fait de nombreuses atteintes aux droits des majeurs protégés, tant par les familles que par les mandataires judiciaires, ce qui rend le développement de ce type de formation d'autant plus indispensable.

Devant le succès rencontré par ces formations, la DREETS nous a proposé un financement exceptionnel sur 2023/2024 pour 8 nouveaux groupes : 2 sessions ont été organisées en fin d'année, réunissant 39 participants dont 34 personnes concernées. 6 sessions auront lieu sur 2024.

Nous espérons vivement pouvoir reconduire ces actions, que l'on peut sans conteste qualifier « d'utilité publique », dans les années à venir !

Les formations proposées dans le cadre des appels d'offre de l'OPCO Santé à destination des travailleurs d'ESAT

Formation « L'usage d'internet et les réseaux sociaux »

Réalisation : Pauline PAYRASTRE, conseillère technique

Internet et les réseaux sociaux prennent une place importante dans la vie quotidienne de nombreux travailleurs d'ESAT, la plupart utilisant ces outils à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Cela constitue un vrai levier de communication pour eux, et également la possibilité de découvrir de nouvelles choses et d'être en lien avec la société. Cependant, malgré les avantages que peuvent représenter ces outils, leur utilisation n'est pas sans risques.

Ils sont souvent insuffisamment connus de tous, particulièrement du public en situation de vulnérabilité. Il est donc incontournable d'accompagner les travailleurs d'ESAT dans l'usage de ces outils et de les sensibiliser aux risques qu'ils peuvent représenter pour permettre une utilisation adaptée en toute sécurité.

En 2023, dans le cadre de la réponse à un appel d'offre de l'OPCO Santé, le CREAI a été retenu pour animer 3 sessions en inter-ESAT : 1 dans la Saône-et-Loire, 1 dans la Nièvre et 1 dans l'Yonne, soit 25 travailleurs d'ESAT et 1 accompagnante éducative formés de 9 ESAT de la région.

Formation « Le pouvoir d'agir »

Réalisation : Julien BARBOSA et Fabrice GAUTHERON, conseillers techniques

Les politiques « inclusives » cherchent à traduire le changement de regard opéré depuis plusieurs années sur le handicap. Celui-ci n'est plus exclusivement perçu comme un attribut propre à la personne mais comme le produit de la rencontre entre ces caractéristiques et un environnement donné. Ainsi, la société « inclusive » doit donner la priorité à la réduction des obstacles rencontrés par les personnes dans leur environnement.

Aujourd'hui, les environnements juridiques nationaux et internationaux mettent l'accent sur les droits individuels et collectifs des personnes en situation de handicap pour mettre en œuvre leur participation et leur autodétermination. Une meilleure connaissance par les personnes concernées de leurs droits, si elle s'avère bien entendu nécessaire, n'est toutefois pas suffisante et nécessite parfois des préalables. En effet, les personnes ne perçoivent pas toujours les restrictions d'accès à leurs droits, les inégalités ou les discriminations dont ils sont victimes. Rechercher à développer le pouvoir d'agir des personnes ne peut se faire sans une démarche préalable d'accompagnement à la prise de conscience des freins et obstacles existants. Cette démarche demande également d'apporter des leviers de changement dont les personnes peuvent directement se saisir.

La formation « Pouvoir d'Agir » cherche à rendre plus accessible ces outils aux travailleurs d'ESAT afin qu'ils puissent mieux saisir et investir les espaces de choix qui s'offrent à eux, dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne.

En 2023, dans le cadre de la réponse à un appel d'offre de l'OPCO Santé, le CREAI a été retenu pour animer 4 sessions de formation inter-ESAT en Bourgogne-Franche-Comté (Yonne, Nièvre, Doubs et Haute-Saône), qui ont bénéficié à plus de 40 travailleurs d'ESAT de la région.

Nos actions

Les actions partenariales

Coordination d'Access'VAE : dispositif d'accès à la VAE pour les travailleurs d'ESAT et EA

Coordination et suivi des candidats francs-comtois :

Arnaud SENNEPIN, conseiller technique

Suivi des candidats bourguignons :

Nastasia MONCHICOURT, conseillère technique

Ce dispositif, initié et piloté par le CREAI depuis 2008, poursuit son développement en Bourgogne Franche-Comté. Il offre aux travailleurs d'ESAT et d'EA de BFC un accompagnement renforcé pour leur VAE, au titre du droit à compensation. 198 travailleurs au total ont mené ou sont en cours de démarche Access'VAE et plus de la moitié des ESAT et EA de la région ont désormais intégré le dispositif. Le taux de validations totales des diplômes des 14 promotions organisées depuis 2008 est de 91 %.



Le CREAI poursuit sa mission d'ingénierie, de coordination, de communication, de valorisation du dispositif et de suivi de l'avancée des démarches sur les 8 départements. Il gère la facturation, le suivi administratif et financier des VAE. Ce rôle est essentiel pour soutenir

et conseiller les ESAT et les EA, dans ce dispositif aux financements multiples, et particulièrement en cette année 2023 marquée par d'importantes réformes de la VAE.

Le CREAI est régulièrement invité à présenter le dispositif : aux moniteurs d'ateliers en formation à l'IRTESS, au sein des ESAT et des EA, aux partenaires de l'insertion et de la formation, mais également à la presse et à la radio puisque la revue Direction et Radio Campus Besançon ont choisi d'en faire une petite présentation. L'intérêt suscité pour ces derniers n'est sans doute pas étranger à la visite de la ministre déléguée aux personnes handicapées le 2 février 2023.



Un programme de pair-aidance Access'VAE à destination de travailleurs d'ESAT et d'EA ayant réalisé une VAE

Réalisation : Pauline PAYRASTRE et Arnaud SENNEPIN, conseillers techniques

Fort d'une première expérimentation en 2022, menée grâce à l'appui financier de la Région Bourgogne Franche-Comté, et dans laquelle 5 personnes ont été formées, le CREAI BFC a reconduit un programme de pair-aidance Access'VAE. Cette formation a pour objectif d'accompagner un groupe de travailleurs d'ESAT et d'EA, ayant fait une VAE, à être pair-aidant; c'est à dire s'appuyer sur leur propre expérience de VAE pour aider des personnes qui sont en cours de démarches VAE.

Par cette formation, il s'agit plus particulièrement :

- D'aider les futurs pair-aidants à mettre en mots leur expérience en lien avec la VAE
- De conduire un travail réflexif sur ces expériences pour en dégager ce qui peut être utile à l'autre
- De travailler la prise de recul avec cette expérience et la posture de pair-aidant
- D'aider le futur pair-aidant à adapter son intervention au contexte et à la demande des personnes aidées.

Fin 2023, c'est 8 nouveaux pairs-aidants qui ont rejoint cette formation qui se terminera en janvier 2024.

Diagnostic Territorial Partagé Aire Urbaine Belfort-Montbéliard

Réalisation : Léo MAGNIN, conseiller technique, Tony FOGLIA, chargé d'études à l'ORS BFC, Mathilde BIBOUDA, directrice

Dans le contexte de réévaluation du Projet Régional de Santé, de la mise en œuvre de la contractualisation CPOM socle, du déploiement des Communautés 360 et de la mise en œuvre du SI-SDO, l'Agence Régionale de Santé et le Territoire de Belfort a commandé un diagnostic territorial afin de mesurer l'évolution des besoins actuels et à venir des personnes en situation de handicap. L'ADAPEI 90 a été retenue en tant que coordinateur du projet.

Le CREAI a réalisé ce diagnostic en partenariat avec l'ORS, en proposant une restitution en deux blocs : un diagnostic quantitatif et qualitatif de l'offre et des besoins sur le territoire; ainsi qu'un plan d'action départemental à 5 ans pour soutenir la transformation de l'offre médico-sociale PH.

- Diagnostic de l'offre et des besoins

Le diagnostic quantitatif s'est appuyé sur l'exploitation de données existantes, une enquête auprès des organismes gestionnaires, et sur les indicateurs compilés sur la plateforme HandiDonnées, développée par la Fédération ANCREAI. Cette démarche a permis d'identifier les caractéristiques sociodémographiques du Territoire, et de mesurer l'offre médico-sociale existante.

Nos actions

La dimension qualitative s'est quant à elle appuyée sur une série de 12 focus groups et d'entretiens semi-directifs avec les acteurs du Territoire. Ces rencontres ont permis d'identifier les besoins des différentes parties-prenantes du Territoire, en s'appuyant sur la triple expertise des personnes en situation de handicap, de leur entourage, et des professionnels des ESMS et des institutions territoriales.

Ces éléments diagnostics ont été synthétisés sous forme de tableaux AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces), afin de mettre en évidence les forces et les faiblesses du Territoire.

- Plan d'actions à 5 ans

L'élaboration du plan d'action s'est appuyé sur les éléments de cadrage issus du diagnostic, ainsi que sur les préconisations de quatre Groupes de Travail thématiques qui se sont déroulés en janvier et février 2023 :

- Enfance et amendements CRETON
- Habitat et logement
- Travail protégé et emploi
- Pilotage et transformation de l'offre MS

Ces groupes de travail ont rassemblé des participants au diagnostic et des acteurs institutionnels, afin de confronter et croiser les expertises en vue d'identifier les problématiques prioritaires à résoudre sur le département, et de formuler une série de préconisations visant à alimenter le plan d'actions.

Ils se sont déroulés suivant la méthode MEAG, permettant par un système de vote secret d'assurer une égalité de participation entre décideurs institutionnels et personnes en situation au sein des groupes.

L'ensemble des préconisations des quatre groupes a été restitué sous forme d'un plan d'actions à 5 ans, amendé d'éléments de faisabilité (technique, juridique, acceptabilité sociale).

Une restitution publique du diagnostic et du plan d'actions a eu lieu au printemps 2023, auprès des différents acteurs mobilisés pour ce DTP (personnes en situation de handicap, professionnels et institutionnels).

Partenariat avec le CHU Dijon Bourgogne pour le CRA Bourgogne

Réalisation pour l'équipe du CREAI : *Mathilde BIBOUDA, directrice, Isabelle ASTRATOFF, secrétaire, Véronique GEORGIE, responsable administrative*

Depuis 2006, le CREAI est partenaire du CHU dans le cadre du Centre Ressources Autismes (CRA). Le CREAI œuvre à la diffusion de l'information et à la réflexion régionale relative aux TSA (Troubles du Spectre Autistique). Le réseau des CREAI est une source d'information précieuse pour étoffer la réflexion régionale du CRA sur l'autisme, en lien également avec le GNCRA.

- La formation aux aidants familiaux

Suite à l'appel à projet du GNCRA et de la CNSA en 2022, le CRA Bourgogne a confié au CREAI sa gestion administrative et financière.

Le projet, piloté par Sandrine PANIEZ, Responsable de formation au CRA, avec l'aide de Véronique GEORGIE et d'Isabelle ASTRATOFF, comprend :

- La contractualisation avec les intervenants
- Le suivi des dépenses et le bilan financier
- 2023 a vu le déploiement de 4 actions de formation à destination des proches aidants de personnes avec TSA sur le territoire de la Bourgogne :
 - Autisme et TSA : socle de connaissances de base - Parcours ABC (Autisme Bien Comprendre) – 2 jours – 2 sessions
 - La communication chez les enfants avec TSA – 2 jours
 - Le diagnostic et après – 4 jours – Action nouvelle
 - Week-end FRATRIE – Mieux vivre l'autisme en FAMILLE – Action nouvelle



Ce programme a donc comptabilisé 12 jours de formation pour plus de 103 proches aidants formés.

Ces formations ont mobilisé de nombreux intervenants du territoire issus de chacun des 4 départements qui se sont impliqués dans ces formations aux côtés du CRA, avec des parents et des associations de familles également intervenants.

De par la composition du comité de pilotage qui réunit, aux côtés du CRA, les associations de familles et/ou d'utilisateurs, les organismes gestionnaires de structures médico-sociales (ESMS) ou sanitaires (établissements ou services), et des institutionnels (MDPH, EN...), cette action a également permis un fort maillage territorial entre ces différents acteurs.

Au vu du succès de ces formations et des nouveaux besoins repérés, celles-ci seront reconduites pour partie en 2024 et de nouvelles thématiques seront proposées en 2025.

Nos actions

INFORMATIONS

Le CREAI, que nous présentons comme un « **lieu tiers** » de concertation et de réflexion entre les acteurs favorisant ainsi l'observation et l'analyse des situations de vulnérabilité, s'avère être également un « **lieu ressources** ». Il contribue en effet à la diffusion d'informations concernant le secteur sanitaire, social et médico-social, complétées d'analyses des politiques sociales en lien avec les pratiques des professionnels et les contextes de vie des personnes concernées. Cette diffusion s'opère par l'intermédiaire de plusieurs supports.

L'ANNUAIRE RÉGIONAL DES STRUCTURES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

Mise à jour : Virginie LURET, assistante technique, Isabelle ASTRATOFF et Sophie LECURET, secrétaires

L'annuaire des établissements et services sociaux et médico-sociaux de la région a fait l'objet d'une mise à jour importante en 2020 et de manière continue. Il est accessible gratuitement sur [notre site internet](#).

LES PUBLICATIONS VIA LE BULLETIN D'INFORMATIONS

Coordination générale : Mathilde BIBOUDA, directrice
Coordination de l'élaboration du programme d'activités et vie de la région : Véronique GEORGIE, responsable administrative
Présentation et diffusion : Sophie LECURET, secrétaire

Le CREAI Bourgogne Franche-Comté publie un bulletin d'informations bi-mensuel, reconnu dans notre région et bien au-delà, pour les articles de témoignages et/ou d'analyses issus de nos travaux.

Ces articles sont élaborés par notre équipe, par les professionnels du réseau de la Fédération des CREAI et par des collaborateurs ou partenaires associés à nos réflexions ou travaux.

Ils sont diffusés gratuitement aux contributeurs du CREAI Bourgogne Franche-Comté.

En 2023, nous avons publié les articles suivants dans notre bulletin d'informations :

- Regards croisés de professionnelles de terrain sur la question de la transgression
- Que s'est-il passé avec la crise Covid ? Que garder de cette expérience difficile ?
- Handicap : La Bourgogne Franche-Comté est la seule région en France à proposer le dispositif Access'VAE
- Bilan et perspectives de la journée d'étude « Osons ! La co-construction d'une société inclusive » du 01/12/2022

- Petite enfance et handicap : quel parcours et quelles nouvelles réponses pour les accompagner ?
- Des outils pour l'évolution professionnelle des travailleurs d'ESAT
- Échos de la recherche en protection de l'enfance : l'impact de la communication professionnelle dans l'accompagnement des jeunes accueillis
- Synthèse du guide pratique des acteurs de l'école inclusive

LA POLITIQUE DE COMMUNICATION

Suivi et projet : Marielle BOSSU, directrice adjointe, Virginie LURET, assistante technique

2023 a été marquée par le lancement d'un groupe interne sur la communication du CREAI BFC, interne et externe. Nous avons d'abord sondé nos partenaires, avant d'engager une refonte de nos supports :

- Simplification et actualisation des contenus de notre site internet
- Refonte de la plaquette de présentation du CREAI
- Renforcement de la présence du CREAI sur les réseaux sociaux, principalement LinkedIn



Nous continuons de diffuser de manière actualisée les informations et documents produits par le CREAI et le réseau de la Fédération des CREAI.

Les participants aux commissions régionales ont pu y trouver le calendrier et les thématiques de travail programmées. Ils s'inscrivent en ligne.

En 2023, 4020 visiteurs se sont rendus sur notre site, notons qu'1 internaute sur 3 (27 %) se dirige vers la page des offres d'emploi et 57 % sur la page d'accueil.

Nos actions

LES OFFRES D'EMPLOI

Suivi : Isabelle ASTRATOFF et Sophie LECURET, secrétaires

393 offres ont été diffusées à la demande des organismes gestionnaires. Rappelons qu'il est gratuit pour les établissements et services contribuant au fonctionnement du CREAI Bourgogne Franche-Comté. Comme souligné plus haut, ce service génère depuis de nombreuses années un fort taux de consultation de notre site internet (27 %, soit 1092 visites).

LE CONSEIL AUX ACTEURS ET LA PARTICIPATION À DIVERS GROUPES DE TRAVAIL

Les sollicitations sont de nature très diverses (juridiques, techniques, bibliographiques,...) et émanent de différents acteurs (institutionnels, professionnels, étudiants, personnes en situation de vulnérabilité ou aidants).

Nous proposons également des demi-journées d'intervention auprès des structures contributantes. En 2023, nous sommes ainsi intervenus dans le cadre :

- Du colloque « Parents ou proche d'une personne handicapée : des professionnels répondent à vos questions dans les domaines administratif, juridique, et financier » le 3 mars 2023 à la demande des Papillons Blancs Bourgogne du Sud. Dominique DUBOIS est intervenue à ce colloque.

LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DE NOS PRESTATIONS CERTIFICATION QUALIOPi

Coordination et suivi : Marielle BOSSU, directrice adjointe et Véronique GEORGIE, responsable administrative

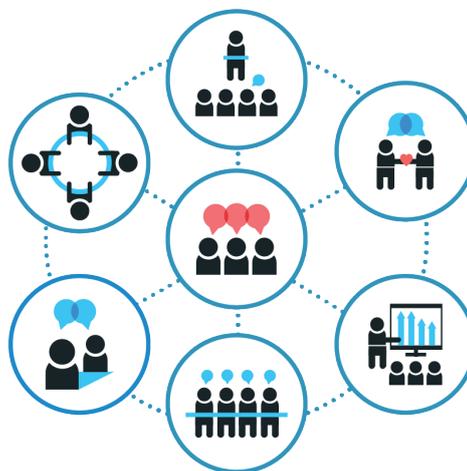
Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification de qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Le CREAI Bourgogne Franche-Comté a passé avec succès l'audit de surveillance de sa certification QUALIOPi en mars 2023 au titre de la catégorie « action de formation ». Il s'agit d'une marque de certification qualité des prestataires de formations, indispensable pour proposer des formations émergeant sur les plans de formations des structures. L'équipe poursuit son travail intensif sur des aspects d'amélioration, au sens large, de la qualité de nos prestations (ludification des formations, développement des usages du logiciel de gestion des formations, simplification du recueil des appréciations des stagiaires en formation, etc.).

LA VIE ASSOCIATIVE DU CREAI



Les membres du bureau se sont réunis 3 fois et 4 Conseils d'Administration se sont tenus à Dijon au cours de l'année 2023. L'assemblée générale s'est tenue le 31 mai 2023 à la salle du Mille Club à Ahuy. Elle a rassemblé près de 42 personnes.

Nous avons fait le choix de solliciter des personnes en situation de vulnérabilité pour témoigner du travail réalisé avec eux. Étaient présents :

- L'ADEPAPE de Côte d'Or, avec Roland BONNAIRE, partenaire majeur du CREAI dans le domaine du déploiement des ADEPAPE sur chacun des départements de la région
- Le jeunes du DAS de la Mutualité Française de Saône-et-Loire qui ont témoigné de leur projet « Compost'âge » mené dans le cadre de la formation-action citoyenneté avec le CREAI

À l'issue de cette Assemblée Générale, les membres ont été invité à une conférence « Les évolutions à venir du secteur du handicap et de la protection de l'enfance : sortons des cases » avec la participation de Marie-Paule Martin Blachais.

Toutes ces réalisations ont pu se faire bien sûr, grâce aux compétences de l'ensemble de l'équipe, mais également par l'engagement particulièrement actif des bénévoles dans nos instances, assumant des fonctions précieuses pour le fonctionnement de la structure. Il faut saluer cet engagement et nous tenons à les en remercier.

Nos ressources

LES RESSOURCES DU CREAI



LES RESSOURCES HUMAINES ET TECHNIQUES

L'année 2023 a été marquée par plusieurs évolutions au sein de l'équipe du CREAI :

- Recrutement de Léa CHAUVEL DUMONT, secrétaire - CDD (mars à juillet)
- Recrutement en CDD d'Isabelle FREAL, chargée de mission Intimagir – CDD 18 mois (mai)
- Départ de Léo MAGNIN HOFFBECK, conseiller technique – CDD sur le DTP 90 (avril)
- Recrutement de Charles RIGAUX, conseiller technique – CDI (décembre)

- Recrutement de Caroline TROMETER, secrétaire - CDI (septembre 2023)
- Changement de poste de Nastasia MONCHICOURT, chargée de mission régionale EPoP

En décembre 2023, notre équipe comptait 11 conseillers techniques (10,2 ETP), 1 chargée de mission (0,8 ETP), 5 personnes composant l'équipe administrative (4,2 ETP), la directrice adjointe (0,7 ETP) et la directrice (1 ETP), soit au total 19 salariés (17 ETP).

L'ÉQUIPE DU CREAI EN 2023

Le CREAI a contractualisé une prestation de service avec l'ESAT le Mirande qui assure l'entretien de nos locaux. Depuis septembre 2021, Christophe BLETTNER assure cette prestation.

DIRECTRICE Mathilde BIBOUDA (temps de travail : 100 %)



Type d'activité : coordination générale du CREAI et des travaux avec la Fédération des CREAI – interventions dans le cadre de conférences auprès des équipes et Conseils d'Administration



Animation de commissions et groupes de travail : Directeurs généraux, directeurs de pôle



Secteurs particuliers : évaluation - personnes handicapées - protection de l'enfance – politiques sociales et médico-sociales



Formation : Master en Management et Évaluation des Organisations de Santé et d'Éducation (MEOSE)

CONSEILLERS TECHNIQUES ET CHARGÉES DE MISSION Lucile AGENOR (temps de travail : 100 %)



Type d'activité : interventions en établissements - formations auprès de professionnels – accompagnement à l'autoévaluation des ESSMS – accompagnement à l'élaboration des projets d'établissements et des projets personnalisés - études



Animation de commissions et groupes de travail : Commission SESSAD – GT ARSENE – GT Transformation de l'offre - GT EHPAD



Secteurs particuliers : transformation de l'offre, démarche qualité et évaluation, SERAFIN-PH, bientraitance et maltraitance



Formation : Doctorat en sociologie

DIRECTRICE ADJOINTE Marielle BOSSU (temps de travail : 70 %)



Type d'activité : organisation interne et communication, DACQ, organisation de journées nationales



Animation de commissions et groupes de travail : directeurs d'ESAT - plan de transformation des ESAT



Secteurs particuliers : personnes handicapées - formation et insertion professionnelle – politiques médico-sociales



Formation : Master Management et Évaluation des Organisations de Santé – Maîtrise de Management et Gestion des Entreprises de la Santé et du Social



Nos ressources

Julien BARBOSA

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : Formations auprès des professionnels et/ou des personnes accompagnées - études - appui technique auprès des établissements et services du secteur privé et des structures publiques (Conseils départementaux, Protection Judiciaire de la Jeunesse).



Animation de commissions et groupes de travail : Commission des Assistants de Services Sociaux (ASS) – Réseau régional des ADEPAPE.



Secteurs particuliers : Protection de l'enfance (civil et pénal), mineurs isolés étrangers, droits des personnes accompagnées, citoyenneté, éthique, pouvoir d'agir, évaluation et démarche qualité.



Formation : Master 2 Protection des droits fondamentaux, Doctorat de Droit, Master 2 Sciences de l'éducation et de la formation.

Anne DUSART

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : recherches - interventions en établissement et service - formations auprès de professionnels et personnes accompagnées - de conseil aux directions et organismes gestionnaires



Animation de commissions : action médico-sociale précoce



Secteurs particuliers : participation - autodétermination & développement du pouvoir d'agir - vie amoureuse et sexuelle - violence - maltraitance - deuil et fin de vie des personnes handicapées - écrits professionnels - démarche de réflexion éthique - crise Covid



Formation : DESS de psychologie clinique et psychopathologie - DEA de sociologie - Master management et évaluation des organisations de Santé - Master recherche « Santé, populations et politiques sociales » - Formations à la formation

Dominique DUBOIS

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : interventions en établissements - formations auprès de professionnels et personnes accompagnées appui aux Conseils départementaux – accompagnement à l'évaluation interne – accompagnement à l'élaboration des projets d'établissements - études



Animation de commissions et groupes de travail : protection de l'enfance - cadres intermédiaires de direction – handicap et protection de l'enfance



Secteurs particuliers : protection de l'enfance, majeurs protégés, droits des personnes accompagnées, vie amoureuse et sexuelle, bientraitance et maltraitance



Formation : DEA de droit processuel - Maîtrise de droit privé

Isabelle FREAL

(temps de travail : 80 %)



Type d'activité : Chargée de mission INTIMAGIR Bourgogne Franche-Comté – mise en œuvre et animation du dispositif – permanence téléphonique



Secteurs d'intervention : Toute personne en situation de handicap, aidants, professionnels du médico-social, professionnels de santé sexuelle, porteurs des projets de santé à l'échelle départementale



Formation : DEES – Master 1 psychologie clinique – Diplôme de manager d'organismes à vocation sociales et culturelle

Fabrice GAUTHERON

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : formations auprès de professionnels et personnes accompagnées

Animation de commissions et groupes de travail : handicap d'origine psychique (enfants et adultes) – action médico-sociale précoce – habiter en troubles psychiques

Secteurs particuliers : Troubles psychiques (adultes et enfants) - violences – transgressions et sanctions – pouvoir d'agir - citoyenneté

Formation : Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé - Diplôme de Manager d'Organisme à Vocation Sociale et Culturelle de l'Économie Sociale et Solidaire



Nos ressources

Isabelle GERARDIN

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : recherches - études
- interventions en établissements -
accompagnement à l'élaboration des projets
d'établissements - formations auprès des
professionnels et personnes accompagnées



Animation de commissions et groupes de travail : handicap, handicap et protection de
l'enfance, GT PAS, GT UEMA



Secteurs particuliers : économie sociale
- personnes âgées - services à domicile -
personnes handicapées



Formation : Doctorat en sciences économiques

Pauline PAYRASTRE

(temps de travail 100 %)



Type d'activités : pilotage START - études
- interventions en établissement -
accompagnement à l'évaluation interne
- accompagnement à l'élaboration des projets
d'établissements ou de service



Animation de groupes de travail :
transformation de l'offre en EHPAD- habiter en
troubles psychiques



Secteurs particuliers : personnes handicapées -
inclusion sociale



Formation : Master 2 professionnel Actions Sociales
et de Santé, spécialité Direction et Responsabilité
de Services : Vieillissements et Handicaps

Sonia KRUGER

(temps de travail : 20 %)



Type d'activité : animation de groupes de travail
- études - enseignante spécialisée en RASED



Animation de groupes de travail : école
inclusive, UEMA, UEEA, EMAS



Secteurs particuliers : école inclusive



Formation : Master Métiers de l'enseignement,
de l'éducation et de la formation (MEEF),
pratiques et ingénierie de formation (PIF)
- parcours métiers de l'adaptation et de la
scolarisation des élèves à besoins particuliers

Charles RIGAUX

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : interventions en établissements -
formations auprès de professionnels et personnes
accompagnées - coordination de dispositifs



Animation de commissions et groupes de travail :
ESAT - évolution des parcours en ESAT -
ACCESS'VAE - Plan de transformation en ESAT
- INTIMAGIR



Secteurs particuliers : personnes en situation de
handicap - vie affective et sexuelle, formation,
professionnalisation, insertion professionnelle - VAE



Formation : Master 2 sociologie « solidarités en
milieu rural et urbain », doctorat de sociologie
des groupes professionnels.

Nastasia MONCHICOURT

(temps de travail 100 %

à compter du 01/08/2023)



Type d'activités : pilotage INTIMAGIR -
interventions en établissement - organisation
de journées d'étude - accompagnement à
l'élaboration des projets d'établissements ou de
services et des projets personnalisés



Animation de groupes de travail : EMAS



Secteurs particuliers : personnes handicapées -
protection de l'enfance



Formation : Master 2 Sciences Humaines et
Sociales, à finalité professionnelle, Mention
Psychologie, Spécialité Psychopathologie et
Psychologie Clinique

Arnaud SENNEPIN

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : interventions en établissements
- formations auprès de professionnels et
personnes accompagnées - coordination de
dispositifs



Animation de commissions et groupes de travail :
ESAT - évolution des parcours en ESAT - Plan
de transformation en ESAT



Secteurs particuliers : personnes handicapées
- formation, professionnalisation, insertion
professionnelle - VAE



Formation : Master 2 Psychologie du Travail,
Management des Relations Humaines et des
communications - Master 2 Responsable
Management et Développement Ressources
Humaines - Maitrise de Psychologie clinique et
psychopathologie

Nos ressources

PÔLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Isabelle ASTRATOFF

(temps de travail : 100 %)



Secrétariat général - service des offres d'emploi - suivi de la documentation interne - gestion administrative des formations en direction des aidants familiaux (CRA Bourgogne) - gestion administrative des formations aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles d'un organisme gestionnaire de Bourgogne Franche-Comté.

Véronique GEORGIE

(temps de travail : 100 %)



Responsable administrative - organisation administrative et suivi des journées d'étude, de la vie associative, des activités du CREAI, des contributions et cotisations, élaboration des bilans financiers d'activités, des budgets prévisionnels, des comptes administratifs, suivi de la démarche QUALIOPi

Sophie LECURET

(temps de travail : 100 %)



Secrétariat général - service des offres d'emploi - présentation du bulletin d'informations - saisie de la comptabilité

Virginie LURET

(temps de travail : 80 %)



Assistante en analyse de données statistiques - organisation informatique du CREAI - actualisation du site internet

Caroline TROMETER

(temps de travail : 50 %)



Secrétariat général

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

En 2023, nos ressources financières sont de 3 ordres :

Les contributions des établissements et services de la région

Dans un contexte financier difficile pour tous, il faut souligner le soutien de 215 organismes gestionnaires, d'établissements et services de la région qui nous ont renouvelé leur confiance en participant à nos travaux, en nous sollicitant pour la formation et l'accompagnement de leurs équipes dans la réalisation de projets et en contribuant financièrement au fonctionnement du CREAI.

Les contributions des établissements et services de la région sont un soutien indispensable à notre fonctionnement, avec 350 k€; elles représentent 20 % de nos ressources. Cela permet au CREAI d'exister, de construire une expertise et de la partager le plus largement possible, mais aussi d'organiser des commissions régionales et des journées d'étude et d'échanges, d'apporter des conseils et appuis aux structures, professionnels et personnes accompagnées, de diffuser des offres d'emploi et informations régionales et nationales et de tenir à jour et rendre public un annuaire régional des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les actions de formation et autres interventions

Les formations, appuis méthodologiques et pilotage de projets que nous menons tout au long de l'année représentent 50 % de notre budget avec une facturation de l'ordre de 869 k€, intégrant la réalisation des Journées nationales « École Inclusive ! École pour tous ? ».

Il s'agit principalement de réponses à des sollicitations provenant directement des établissements et services de la région, ou encore de réponses à des appels à projets et depuis 2023, de formations financées par des administrations publiques (ARS, DREETS, Conseils Départementaux,...).

Le budget du CREAI est en construction permanente et évolue d'une année sur l'autre en fonction des sollicitations qui nous sont adressées et des dossiers que nous déposons.

Nos ressources

Les actions menées grâce aux financements d'administrations publiques

Depuis 2019, il a été décidé d'isoler les financements alloués au CREAI en provenance des Administrations publiques (hors formations depuis 2023), à savoir l'ARS, la DREETS, le Conseil Régional, les Conseils Départementaux, le Commissariat à la Lutte contre la Pauvreté et la CPAM.

La dotation concernant la Bourgogne Franche-Comté (66 k€), en provenance de la DGCS (via l'ARS) et la CNSA, est depuis plusieurs années fléchée pour des travaux définis en région avec l'ARS et la DREETS. Cette attribution est fixée chaque année dans le cadre d'une instruction précisant les travaux intéressant l'Administration. C'est à ce titre que nous avons mené, en 2023 :

- La poursuite la formation nationale START en BFC
- La réalisation d'un diagnostic régional pour la DREETS sur les mesures de protection juridique des majeurs en BFC

Depuis 2019, la DGCS et la CNSA consacrent 50 k€ de cette dotation pour chacun des CREAI sur une partie de fonctionnement, nous permettant ainsi de mener une démarche continue d'amélioration de la qualité, de nous autosaisir sur certains thèmes de travail et de participer à diverses réunions de concertation ou d'élaboration d'une réflexion collective intéressant l'intérêt général. Il est important de préciser que du fait de la publication de plus en plus tardive de l'instruction annuelle par la DGCS concernant le financement des CREAI, nous avons un décalage d'un an. Cette subvention représente 3 % de nos produits.

Les financements accordés par le Commissaire à la lutte contre la pauvreté, dans le cadre de son appel à projet annuel, concernent quant à eux 2 actions :

- La poursuite de l'appui au développement d'association ADEPAPE sur les 8 départements
- L'organisation d'une journée d'étude régionale, en 2022, sur l'accès sur les projets d'accès à l'autonomie des jeunes sortant de l'ASE, en lien avec le point précédent

La coordination du dispositif Access'VAE par le CREAI est également financée sur des fonds publics : ARS - Conseil Régional – DREETS - CPAM 21.

Le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté apporte un soutien de plus en plus conséquent à Access'VAE, avec le financement de parcours de candidats ne relevant pas de l'OPCO Santé et la formation des pair-aidants.

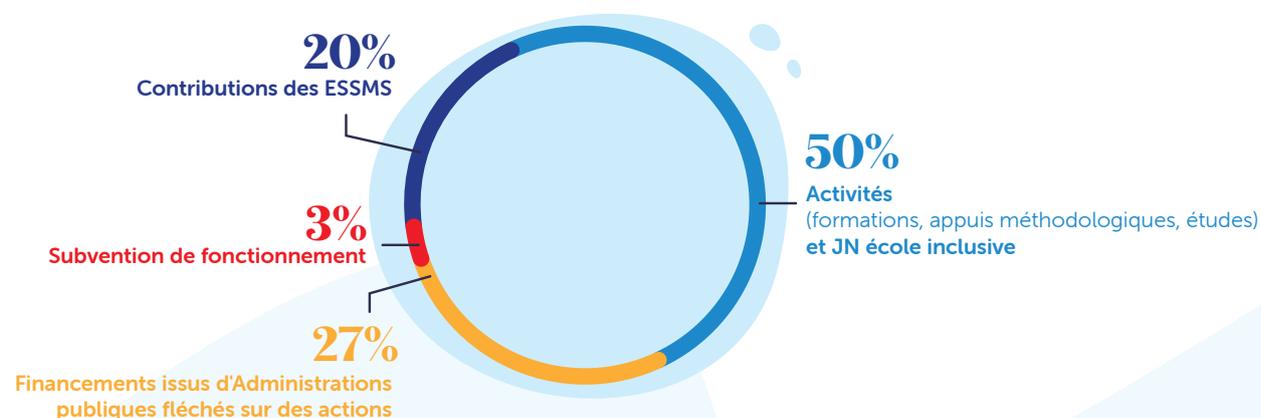
Le 2^e CPOM avec l'ARS BFC (2021-2023) est quant à lui concentré sur 2 ans du fait de sa signature tardive. En 2023, de nombreux travaux ont été lancés ou finalisés dans ce cadre :

- Poursuite du déploiement du centre ressources régional vie intime, amoureuse, sexuelle et parentalité des personnes en situation de handicap : INTIMAGIR BFC
- Poursuite de groupes de travail : évolution des parcours en ESAT, école inclusive, UEMA/UEEA, transformation de l'offre en EHPAD
- Formation des personnes accompagnées : sur la transformation de l'offre et la citoyenneté
- ...

Ces financements issus d'Administrations publiques ont représenté plus de 462 k€, soit 27 % de nos ressources.

Il est à noter que l'année 2023 est exceptionnelle et non comparable aux précédentes, du fait notamment de la réalisation des 1^{es} journées nationales école inclusive avec le CREAI ARA, de l'accélérateur mis dans le déploiement de INTIMAGIR et du bouclage de nombreux chantiers dans le cadre du CPOM CREAI/ARS 2021/2023, tout en maintenant les autres activités CREAI.

Nos sources de financement se répartissent de la manière suivante en 2023* :



* Ces données ne tiennent pas compte des fonds dédiés



RAPPORT D'ORIENTATIONS 2024

Présenté par Jacques NODIN et Jacques MAITRE, Co-Présidents
et Mathilde BIBOUDA, Directrice
et Marielle BOSSU, Directrice adjointe

Rapport d'orientations 2024

Axes stratégiques DU CREAI POUR 2024

Ce rapport d'orientations, écrit dans la continuité des précédents, est particulièrement marqué par le contexte du secteur social et médico-social, empreint de changements et de transformations. Transformation de l'offre entre autres, puisque les politiques publiques souhaitent accélérer ce processus afin de répondre de la manière la plus efficiente possible aux attentes et aspirations des personnes en situation de vulnérabilité. La question du renforcement du pouvoir d'agir de ces personnes, de leur émancipation et de leur autodétermination est donc plus que jamais au cœur des orientations stratégiques du CREAI.

Dans ce contexte, nous avons défini 3 axes stratégiques pour 2024 :

FAVORISER ET SOUTENIR L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Les CREAI et leur Fédération ont comme ligne directrice, dans chacune de leurs actions, la promotion de la meilleure qualité de vie et d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, le fait de favoriser leur autodétermination et le respect de leurs droits.

Nous avons un rôle majeur à jouer pour contribuer à rendre effective la pleine jouissance des droits fondamentaux par les citoyens et notamment les plus vulnérables d'entre nous. Cela repose sur une nécessaire mise en accessibilité universelle de la société.

Il s'agit également aujourd'hui, et de manière urgente, de soutenir le pouvoir d'agir des plus vulnérables. La grande diversité de situations nécessite une souplesse et une adaptation des réponses pour les personnaliser de plus en plus.

Pour cela, il faut encourager, soutenir et accompagner la libre expression de ces personnes, qui, quels que soient leurs âges et leurs situations, sont des experts de leur propre vie :

- En développant les formations mixtes des professionnels et des personnes accompagnées de tous champs dans ce domaine
- En s'appuyant sur les savoirs expérimentiels des personnes et en développant les actions de pair-aidance et/ou en ayant recours à des pairs professionnels

- En sensibilisant et en accompagnant davantage les personnes en situation de vulnérabilité à s'exprimer et à décider par et pour elles-mêmes

Le CREAI va approfondir ces questions à travers diverses actions prévues en 2024 :

- Déploiement du projet EPoP en Côte d'Or, Haute-Saône et sur le Grand Chalon – en renforçant l'intervention par les pairs, c'est-à-dire lorsque les personnes en situation de handicap transmettent leurs compétences et expériences à d'autres personnes, en situation de handicap ou non
- Renouvellement de la formation départementale à destination des personnes accompagnées « Mieux connaître mes droits », dans le cadre du CPOM 2024-2026 avec l'ARS BFC
- Organisation d'un 2^e Forum : « Vie amoureuse, sexuelle et parentalité » avec et pour les personnes en situation de handicap, le 14 mars au Parc des Expositions et Congrès de Dijon
- Poursuite du déploiement du Centre Ressource régional INTIMAGIR avec et pour les personnes en situation de handicap, sur les sujets de vie intime, sexuelle, de parentalité et de lutte contre les violences, en s'appuyant notamment sur les co-intervenants pairs

Rapport d'orientations 2024

- Mise en œuvre d'un axe du CPOM 2024-2026 dédié à améliorer la santé et renforcer l'accès à la prévention pour les personnes en situation de handicap (étude sur les violences sexuelles faites aux femmes en institution, accompagnement des ESMS face aux situations de violences sexistes et sexuelles, poursuite du programme régional de formation des animateurs de groupes d'éducation à la sexualité en partenariat avec le CICS et la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté, formation de référent Vie amoureuse et sexuelle en ESSMS, etc.)
- Renouvellement de la formation des GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) dans le cadre du CPOM 2024-2026
- Recrutement et formation d'un pool de formateurs occasionnels pairs, en situation de handicap, dans le but de co-animer certaines thématiques de formation : autodétermination, mieux connaître mes droits, sensibilisation aux troubles psychiques, le Conseil de la Vie Sociale
- Animation de formations à destination des personnes accompagnées sur :
 - Développer le pouvoir d'agir, l'autodétermination (formation mixte avec les professionnels)
 - La transformation de l'offre du secteur handicap
 - Mieux utiliser internet
 - Tutelles, curatelles,... à quoi ça sert ?
 - Mieux connaître mes droits
 - Le Conseil de la vie Sociale
 - Le plan de transformation des ESAT, le rôle des délégués des travailleurs d'ESAT
 - Etc.
- Organisation de la 4ème cérémonie de remise des diplômes Access'VAE pour tous les travailleurs d'ESAT et d'Entreprises Adaptées ayant obtenu une certification (CAP, Titre professionnel, etc.) grâce à ce dispositif du CREAI BFC, le 27 juin à la Maison des Sciences de l'Homme à Dijon
- Formation de pair-aidants dans le cadre du dispositif Access'VAE

FAVORISER LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE EN VENANT EN APPUI DES ACTEURS DE DROIT COMMUN

Tout comme il est demandé aux ESMS de venir en appui des acteurs dits de « droit commun » concernant l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, le CREAI BFC a un rôle à jouer en ce sens en matière de formation et de sensibilisation notamment, afin de favoriser la concrétisation d'une société pleinement inclusive.

Afin de soutenir cet enjeu de société, les CREAI et leur Fédération souhaitent être l'une des chevilles ouvrières de la concrétisation de cette culture commune et de la prise en considération des enjeux d'accessibilité dans toutes les politiques publiques. Cela passe notamment par le déploiement, au plan national et local, de projets associant les acteurs de la santé, du social et du médico-social, les administrations publiques et la société civile sur les thématiques qui les concernent tous (emploi, scolarité, environnement, habitat, santé, loisirs, culture, etc.).

Les CREAI et leur Fédération tiennent à leur identité de « lieu tiers » qui qualifie leur positionnement bien particulier dans le paysage sanitaire, social et médico-social, en tant que corps intermédiaire, entre les différents secteurs, entre les divers acteurs, institutions et professionnels, en liens étroits avec les acteurs de droit commun. Ils contribuent ainsi à une meilleure compréhension, à la rencontre et aux échanges entre les différents acteurs concernés :

- Les personnes en situation de vulnérabilité
- Leurs familles et aidants
- Les ESMS et leurs organismes gestionnaires (professionnels, directions et Conseils d'Administration)

- Les administrations publiques (ARS, Conseils Départementaux, DREETS, Conseil Régional, etc.)
- Et, de plus en plus, les acteurs de « droit commun » (écoles, entreprises, bailleurs, organismes de la culture et des loisirs, de préservation de l'environnement, etc.)

En ce sens, diverses actions sont déjà planifiées ou envisagées en Bourgogne Franche-Comté en 2024 :

- Négociation, signature et mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de notre 3^e CPOM (2024-2026) avec l'ARS autour de 5 thématiques, dont l'une porte sur le travail avec les acteurs de droit commun pour rendre la société plus inclusive
- Accompagnement des employeurs, acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle à l'approche du handicap et du milieu de travail protégé, en commençant par des rencontres politiques avec le Service Public de l'Emploi, le MEDEF, etc.
- Accompagnement par INTIMAGIR des acteurs de la santé sexuelle (Centres de Santé Sexuelle - CSS, Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle - EVARS, Centres d'Information, de Documentation, Droits des Femmes et de la Famille - CIDFF, etc.) sur l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap sur le sujet de la vie amoureuse et sexuelle, de la parentalité et de la lutte contre les violences sexuelles

Rapport d'orientations 2024

- Déploiement du dispositif HANDIGYNECO, pour favoriser l'accès aux soins gynécologiques des femmes en situation de handicap accueillies en MAS et FAM (Maisons d'Accueil Spécialisées et Foyers d'Accueil Médicalisé), dans le cadre d'un financement de l'ARS BFC. HANDIGYNECO repose sur le recrutement et la formation de sage-femmes allant à la rencontre des résidentes de MAS et FAM
- Animation d'une journée de formation auprès des autres CREAI intitulée : « Décrypter l'univers obscur de l'Éducation nationale », dans le cadre du co-pilotage par le CREAI BFC, avec le CREAI Centre Val de Loire, de la feuille de route de la fédération des CREAI sur l'école inclusive définie lors du séminaire national 2022
- Poursuite ou déploiement de partenariats avec notamment :
 - ↳ L'Éducation Nationale au sujet de l'école inclusive
 - ↳ Les PFR (Plateformes d'accompagnement et de répit) sur le répit et l'aide aux aidants
 - ↳ L'ORS (Observatoire Régional de la Santé)
 - ↳ Les acteurs impliqués dans la stratégie de lutte contre la pauvreté
 - ↳ Le comité paralympique autour de la fiche-action « Sport et handicap » du CPOM 2024-2026

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

L'année 2024 sera marquée par l'inspection IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) sur la transformation de l'offre, avec un focus particulier sur la place des CREAI dans l'accompagnement des acteurs concernés.

Nous souhaitons poursuivre et renforcer notre offre d'accompagnement des acteurs, des organismes gestionnaires, de leurs établissements et services, des associations de personnes concernées, sans oublier des autorités de tarification et de contrôle (ARS et Conseils Départementaux), dans ces transformations.

Le CREAI BFC s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques votées par la Fédération des CREAI à ce sujet. Il y est notamment mentionné l'importance de ne pas s'arrêter à des évolutions, afin de se diriger vers de véritables transformations : « La différence entre évolution et transformation n'est donc pas une question d'intensité du changement mais une question de cadre. Les politiques sociales et leurs mises en œuvre ont toujours évolué. La notion de **transformation de l'offre** porte en elle le risque d'une simplification abusive des interactions entre les acteurs du secteur. La notion d'offre renvoie à une logique de marché où des prestataires proposent des services à des bénéficiaires. Or, la politique publique de transformation de l'offre médico-sociale revêt une ambition de transformations sociétales profondes qui dépasse une simple relation économique. Cette politique a pour objectif de rendre tous les environnements capacitants, et ainsi permettre l'effectivité des droits des personnes en situation de vulnérabilités. »

Par ailleurs, au-delà d'un point de vue juridique et/ou administratif sur le passage en dispositif/plateformes, la note de la Fédération des CREAI rappelle la nécessité d'une démarche globale, formalisée, intégrant l'ensemble des parties prenantes : « L'individualisation et le développement des dispositifs/plateformes nécessitent donc la mise en place d'espaces de coordination des parcours individuels mais également de coordination/coopération entre les acteurs du secteur, à tous les échelons des territoires et des organisations. Une feuille de route nationale ne peut pas se limiter à quelques indicateurs chiffrés, elle cadre les modalités de collaboration et de coopération des différents acteurs, de même les actions des CREAI montrent la nécessité d'intervenir à toutes les strates des organisations. Former les professionnels de l'accompagnement n'est pas suffisant. La transformation de l'offre passe par des évolutions de pratiques et de postures tant au niveau des dirigeants que des fonctions supports ou des partenariats. »

Il est à noter que ces transformations de l'offre, à partir des attentes des personnes en situation de vulnérabilité est également en mouvement dans le secteur de la protection de l'enfance (développement du mentorat, du recours aux tiers dignes de confiance, etc.) et des personnes âgées (virage domiciliaire, développement d'EHPAD ressources pour le territoire, etc.)

Rapport d'orientations 2024

Différentes actions sont déjà planifiées ou envisagées en ce sens par le CREAI BFC :

- Participation active aux groupes de travail nationaux de la fédération sur des aspects stratégiques : transformation de l'offre et protection de l'enfance
- Participation aux travaux de l'IGAS sur la transformation de l'offre
- Formation des professionnels des ARS, Conseils Départementaux, MDPH et Éducation nationale aux enjeux de la transformation de l'offre, dans le cadre du CPOM 2024-2026
- Poursuite de la formation des personnes accompagnées par les ESSMS, des administrateurs et de proches aidants aux évolutions en cours dans le secteur du handicap, dans le cadre du CPOM 2024-2026
- Accompagnement des ESSMS dans leur stratégie de transformation de l'offre (passage en dispositif, plateformes, etc.) à travers des réponses à des sollicitations directes et dans le cadre du CPOM 2024-2026
- Déploiement de la mission d'appui ressource régional auprès des 16 facilitateurs de choix de vie de la région BFC pour les personnes en situation de handicap, en partenariat avec le CFAD (Centre France Appui à la Demande), avec un financement de l'ARS
- Définition d'une stratégie régionale dans le champ de la protection de l'enfance pour la BFC, en lien avec les personnes qualifiées du Conseil d'Administration de la fédération des CREAI
- Accompagnement du secteur des personnes âgées dans la transformation de l'offre, dans le cadre du CPOM 2024-2026

De manière transversale, il est également important de noter que l'année 2024 sera aussi marquée pour le CREAI BFC par :

- L'organisation d'un évènement festif à l'occasion des 60 ans du CREAI : « Venez fêter avec nous 60 ans de Creai'tivité », le 29 mai à La Colline à Quétigny (21)
- L'audit de renouvellement QUALIOPI en tant que CREAI organisme de formation
- Un travail de mise en œuvre du plan d'action issu du diagnostic de l'ARACT sur nos conditions de travail avec un appui d'un cabinet RH (travail sur la GEPP, sur les fiches de poste, sur la conduite du changement)
- Un renfort et une évolution de l'organisation de notre pôle administratif face à la complexification et densification de nos travaux avec le renfort de 0,5 ETP de secrétaire et le recrutement d'un assistant communication et administratif
- Le renforcement de notre politique en matière de communication sur nos travaux, afin de les rendre davantage lisibles, par le biais d'une présence notamment sur les réseaux sociaux professionnels

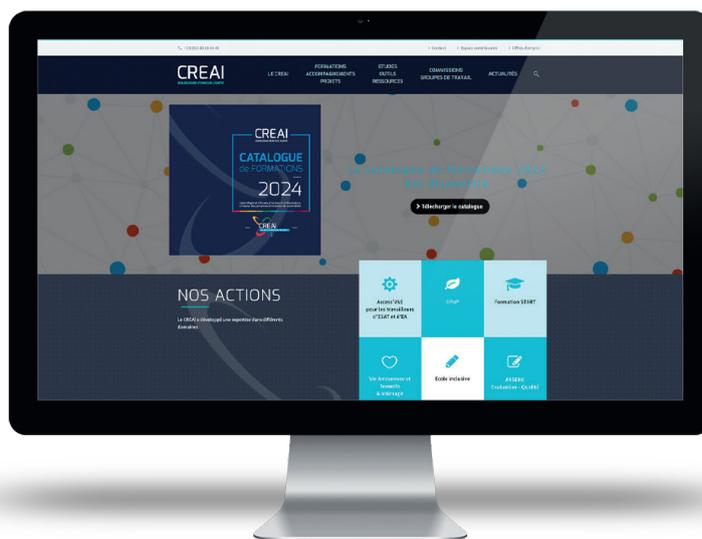


Informations complémentaires

Le [site internet du CREAI](http://www.creaibfc.org) vous donne accès aux principales informations qu'il détient au niveau de la Bourgogne Franche-Comté et des travaux du réseau de la Fédération des CREAI.

www.creaibfc.org

Une rubrique « [annuaire du secteur social et médico-social](#) » de Bourgogne Franche-Comté vous permet de trouver les coordonnées d'établissements, de services, d'associations et d'organismes du secteur de la région.







Retrouvez-nous en ligne sur notre site internet

www.creaibfc.org

 1A rue des Ruchottes
21 121 AHUY

 03 80 28 84 40

 creai@creaibfc.org



Suivez-nous sur les réseaux